VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 23 Aout 1916 NUMERO 15

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la "WEST CANADA PUB. CO. LTD." 619 McDermot
Téléphones - Garry 4264-4265

RESISTANCE

Nous publions aujourd'hui le manifeste de l'Association d'Education en réponse à la brutale agression du Département d'Education faisant table rase de tout le programme d'enseignement du français, jusqu'ici en vigueur.

C'est le temps où jamais de savoir si nous allons vivre, ou si comme des sans-coeur nous allons nous courber pour subir l'oppression ignoble de la bande jaune qui fait mouvoir nos pantins politiques.

L'Association d'Education, fidèle à son devoir, n'a pas provoqué; elle a même renoncé de propos délibéré à défendre devant les cours de justice une situation légale qui ne manque pas de force. Elle a renoncé en pleine connaissance de cause au rôle plus brillant, probablement moins efficace, de faire une lutte ouverte: on ne peut l'accuser de s'être compromise. Si nos gouvernants avaient eu l'ombre d'une velléité de nous traiter comme des hommes et non comme des esclaves, ils eussent trouvé dans l'Association des hommes prêts à bien des sacrifices, pourvu qu'on laissât aux enfants français le droit de vivre leur vie nationale. Mais nos gouvernants ne l'ont pas voulu, et nous invitons tous les libéraux de cette province à se rendre bien compte du degré de cynisme et de brutalité de ceux qui dirigent leur parti.

L'Association a tout épuisé; il ne lui reste plus qu'à résister, et elle nous semble bien décidée de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher le gouvernement de procéder à l'étranglement final.

Il ne nous reste plus qu'une chose à faire: serrer les rangs autour de l'Association, recevoir ses directions, ne rien faire qui sente la reculade et la trahison, sans en avoir d'abord donné connaissance à l'Association, qui s'efforcera de rassurer les timides, d'aider les faibles et d'encourager les bonnes volontés.

Nous croyons que le Gouvernement ne trouvera pas le chemin aussi facile qu'il a semblé le croire, et nous nous permettons de lui dire de n'aller guère plus loin. La plaie est excessivement sensible, et le Gouvernement y porte non seulement une mains brutale, mais semble vouloir y ajouter le pied; et quand le Canadien français a reçu le coup de botte, il perd souvent son caractère bon garçon et devient peu commode.

Chers compatriotes, décidez-vous à mourir ou à devenir peu commodes; c'est le temps ou jamais d'agir beaucoup et de parler peu. Si le Gouvernement croit par ses mesures servir les intérêts britanniques en cette province, il peut se décerner immédiatement un certificat de courtes vues, pour ne rien dire davantage.

PARTI PRIS IGNOBLE

Nous voulons parler de l'action du Gouvernement provincial commandant une inspection spéciale des écoles bilingues françaises anglaises du Manitoba.

Vous croyez, vous autres qui êtes honnêtes, que cette inspection était commandée dans le but honnête de se rendre compte des choses sur place. Vous êtes bien naïfs; le Département d'Instruction Publique a voulu simplement se créer un paravent et faire sa sale besogne à l'abri d'un verdict d'inspecteurs.

Nous leur croyions au moins le courage, puisqu'ils se pensent tout-puissants et qu'ils le sont pour l'instant, de faire leur besogne de bourreaux au grand jour, en ayant la franchise d'avouer qu'ils veulent tout simplement faire disparaître le français des écoles.

Ils n'ont pas eu ce courage.

Maintenant, amis lecteurs, prêtez votre attention: c'est édifiant!!

Vous savez que le **Free Press** a clairement reconnu que dans les écoles tenues par nos frères et nos soeurs, et dans les écoles de nos paroisses importantes, l'anglais ne laissait pas à désirer. Il fallait bien le reconnaître, puisqu'aux examens les nôtres arrivent en tête de la liste. Nos enfants des écoles bilingues, après avoir donné l'attention voulue à l'étude du français, sont supérieurs en anglais aux enfants des écoles uniquement anglaises, lorsqu'ils sont amenés à composer sur les mêmes matières anglaises.

"Mais les petites écoles", dit le "Free Press".

Nous parlerons donc d'un exemple de petite école.

Il s'agit d'une petite mission sur le C. N. R. Nous connaissons le nom de l'endroit, le nom de l'inspecteur qui a fait l'inspection: c'est un homme de langue anglaise et un protestant par-dessus le marché.

Dans ce petit endroit, pour la satisfaction des parents qui ne veulent que de l'anglais, on a séparé les enfants en deux catégories: une où s'enseigne l'anglais exclusivement, l'autre où l'enseignement est bilingue.

Monsieur l'inspecteur arrive, entre dans la classe bilingue, croyant entrer dans la classe exclusivement anglaise, fait son inspection en anglais, reçoit en anglais les réponses des enfants, est tout satisfait, et sa besogne finie, dit à la maîtresse: "Maintenant je vais aller inspecter la classe bilingue."

—"Mais vous y êtes", reprend la maîtresse.

Tête de l'inspecteur.

Et puis, voulez-vous connaître la fin? Elle est édifiante. La voici: Ce Monsieur fait sérieusement rapport au Gouvernement que dans telle école l'anglais est **très faible**.

—Mais, lui fit remarquer un monsieur fort honorable que nous connaissons, c'est ignoble, vous savez bien que cela n'est pas la vérité.

—Oh! reprend l'autre, je dois ainsi faire ce rapport.

Il avait été envoyé pour faire une sale besogne, et il la faisait.

Conséquence pratique. L'anglais serait-il su par nos enfants au point d'en remontrer aux enfants exclusivement anglais, aussi longtemps que le verbe français vivra sur les lèvres des petits Canadiens-français, les bourreaux qui siègent à Winnipeg seront mécontents et continueront leur oeuvre d'éteignoirs au nom du progrès et du souci qu'ils ont de leurs chers, très chers compatriotes de langue française!!

C'est ignoble, mais c'est comme cela.

C'est l'enquête Merchant numéro deux.

Combien de temps les nôtres se laisseront-ils ainsi manier à coups de fourche, c'est ce qui restera à savoir.

Doux agneaux, nos chers concitoyens, vous auriez tort de vous fâcher; c'est le grand désir de nos amis de vous **équiper** pour la vie, qui les pousse à vous passer la corde au cou. Ça ne fait pas mal; et puis n'ayez pas honte, on procédera à l'opération dans le plus grand secret possible, comme on pend un criminel derrière les quatre murs d'une prison.

UNE CONCLUSION

Le Département d'Instruction Publique vient de faire table rase de toutes les matières françaises au programme des études, pour les écoles primaires.

Il laisse cependant certains auteurs français comme matière d'examen pour ceux et celles qui veulent arriver aux diplômes d'enseignement. Ce sera matière de choix. Ces élèves subiront l'examen sur l'algèbre, ou le français, ou l'allemand, ou l'islandais.

Vous croyez être quelque chose dans ce pays découvert et civilisé par vous, chers compatriotes de langue française? Votre langue est mise juste au niveau de l'allemand et de l'islandais.

Mais le bijou n'est pas spécialement sur ce point. La voici la pierre précieuse d'intelligence de ce fameux programme:

Il fait table rase du français à partir des plus basses classes jusqu'au grade IX.

En d'autres termes, pendant neuf ans, il oublie totalement le français, et après neuf ans il permet aux candidats pour les diplômes de subir l'examen sur des auteurs comme De Maistre, Madame de Sévigné et autres semblables.

C'est aussi intelligent que serait l'oeuvre d'un constructeur qui voudrait à tout prix construire le clocher d'une église avant de mettre les fondations et de construire le corps de l'édifice.

Le Département d'Instruction Publique dit en d'autres termes: "Vous subirez l'examen sur les auteurs classiques, mais on vous empêchera de les apprendre."

Cela a l'air raide; cependant c'est la conclusion logique du programme d'études.

Eh! bien qu'en pensez-vous, nos chers compatriotes, et vous nos chers amis libéraux que pensez-vous de la libéralité de notre très doux et très sympathique gouvernement.

Ce sont des hommes de progrès, nos gouvernants, vous savez, et combien intelligents.

Ils s'occupent du véritable progrès et de l'intelligence comme de leur dernière vieille chemise; ce qu'ils veulent c'est de nous faire avaler de l'anglais, dussent-ils nous le faire passer par la gorge à coups de bâton, et d'éteindre le français en cette province.

Un résultat, et il est inévitable; il commence déjà à se voir en pratique dans des centres qui avaient plus de zèle qu'il n'en faut réellement pour l'anglais, c'est qu'on commence à en avoir assez de ce traitement, et que la haine de l'anglais se met à pénétrer nos populations.

Nous pouvons le regretter pour la paix et la prospérité de cette province, mais c'est le résultat inévitable de l'action du gouvernement.

Un homme qui a le respect de lui-même se redresse quand il sent le coup de pied, et si le traitement indigne continue, il le fait cesser ou il meurt.

Serons-nous des sans-coeur!??

UNE PERLE

Nous aurons plus de difficulté que par le passé, paraît-il, à obtenir l'échange des diplômes, mêmes académiques, de la province de Québec, contre des diplômes, mêmes d'ordre inférieur, de cette province.

Et la raison?

Nous pourrions vous donner la vraie, celle qu'on ne veut pas avouer, je vais vous dire celle, ou au moins l'une de celles qu'on allègue.

"Les principes de pédagogie de quelques écoles normales de la "province de Québec seraient complètement erronés."

Messieurs de Québec, attrapez!

Comme faisait spirituellement remarquer quelqu'un qui a une longue expérience de l'enseignement:

"Du fait que les principes inculqués dans ces écoles ne sont "pas ceux qui sont donnés dans les écoles normales du Manitoba, "s'en suit-il nécessairement qu'ils sont erronés?"

La réponse n'est pas venue, paraît-il; certaines gens sont plus forts pour affirmer que pour prouver leurs dires.

Or, amis lecteurs, contemplez une perle. Elle brille du plus bel éclat animal. Le terme est fort, peu poli assurément; nous en demandons pardon à nos lecteurs; mais comme les mots sont pour dire les choses, nul autre à notre sens ne rend justice à la doctrine énoncée par l'un de nos plus brillants professeurs de l'école normale manitobaine.

"L'éducation, dit-il, consiste à développer les instincts de l'homme."

Vous dites?

Nous ne disons pas, mais ce savant professeur affirme que:

"L'éducation consiste à développer les instincts de l'homme."

Parmi ces instincts il daigne ranger l'instinct religieux. Vous avez bien compris l'instinct religieux. La religion serait pour ce savant professeur et ses confrères de l'Ecole Normale, nous supposons, un instinct comme les autres instincts. L'homme serait un animal religieux d'instinct. C'est un peu fort, mais quand on accepte comme parole d'Evangile la doctrine de Jean-Jacques Rousseau, et qu'on croit encore comme font certains professeurs de l'Ecole Normale manitobaine, à la vertu innée de son Emile, on peut conclure à l'instinct religieux.

Seulement, ici comme en bien d'autres points d'ailleurs, nos illustres Manitobains sont au moins cinquante ans en arrière.

Mais il ne faut pas se laisser arrêter pour si peu; quand on est partisan du **progrès**, il faut bien prendre du galon, et les contribuables seraient bien exigents de se plaindre que les expériences coûtent cher.

Après ce simple aperçu du progrès très moderne de nos illustres professeurs normaliens, les très arriérés professeurs des Ecoles Normales de Québec paraîtront vraiment de petites gens. Eux qui croyaient, jusqu'ici, que le sentiment religieux s'appuie sur un fait bien précis, la venue de Jésus-Christ sur la terre pour y prêcher une doctrine bien précise pour y enseigner des dogmes très catégoriques et apprendre aux hommes la pratique d'une morale qui est la conséquence nécessaire de ces dogmes.

Messieurs de Québec, c'est vieux cela, et au jugement de ceux qui dirigent nos destinées scolaires, au Manitoba, c'est complètement erroné et des élèves qui ont reçu un tel enseignement ne sont pas dignes d'enseigner dans notre très moderne et très illuminée province de Manitoba.

Remplacez tout cela, par l'instinct religieux. Vous ne savez pas au juste ce que cela veut dire, mais ne soyez pas si exigents, c'est un grand mot, un mot sonore. Ça suffit. Avec cela vous passerez pour très cultivés et vous serez à la hauteur de nos professeurs modernes et pratiques.

Amis lecteurs, voilà la perle annoncée au début. Nous espérons avoir le plaisir d'en faire briller d'autres à vos yeux d'ici quelque temps. En attendant, messieurs de Québec, veuillez vous montrer à la hauteur voulue, et surtout tâchez de comprendre la doctrine de **l'instinct religieux.**

"ONE FLAG, ONE LANGUAGE"

Une brève dépêche de Toronto nous apportait, jeudi dernier, le résumé d'une violente diatribe de M. Ferguson, membre du cabinet conservateur d'Ontario, le plus violent et le plus acharné ennemi du français dans la province d'Ontario. M. Ferguson portait la parole dans la division électorale de Toronto-Ouest, où se jouait une dure partie pour le gouvernement ontarien. Sentant trop chaude la soupe, M. Ferguson a cru bon de recourir à l'appel aux préjugés et de demander aux électeurs de Toronto-Ouest d'élire le candidat conservateur parce qu'il est l'homme des persécuteurs du français et des adversaires jurés de l'école bilingue. Brève, trop brève, probablement à dessein, la dépêche publiée par nos quotidiens ne donnait qu'une maigre idée de la violence et de la canaillerie de la diatribe de M. Ferguson. Il faut recourir aux journaux français de l'est pour obtenir un résumé, sinon complet, au moins substantiel, et dans ses maîtresses parties, à peu près textuel, du discours de cette pièce d'éloquence orangiste.

"La question bilingue, dit M. Ferguson, est la plus importante de toutes les questions devant nous. Elle jette entièrement dans l'ombre celle du nickel et celle de la boisson. Elle touche aux parties vitales de notre province et de notre pays. Si elle n'est pas réglée toute la structure nationale va être détruite. **Le gouvernement que je représente soutient les traditions britanniques, les institutions britanniques, et ne veut qu'un drapeau et qu'une langue pour ce Dominion.**

"A moins que quelque chose ne soit fait pour arrêter cette invasion canadienne-française, cet outrage national, ce Dominion va être ébranlé sur ses bases plus que n'a pu le faire la guerre actuelle. George P. Graham, Sir Wilfrid Laurier, le Sénateur Dandurand et notre "Petit" Rowell poussent les Canadiens-français à se battre pour leurs droits, et Hartley Dewart vous demande de le supporter dans ces choses."

Il dit ensuite que 60 écoles obéissaient actuellement au Règlement XVII et en obtenaient de très bons résultats, **"mais ces écoles ne sont pas sous le contrôle de la domination des prêtres de langue française."**

"Où les Canadiens français ont été laissés à eux-mêmes, dit-il, ils ont été corrects, mais le reste des écoles est sous le contrôle de quelque Père de langue française, un Père Oblat ou Franciscain, ou toute autre sorte de Père."

"Ceux qui contrôlent les influences religieuses dans le Québec et dans le peuple canadien-français, s'écria-t-il, n'ont ni reconnaissance, ni affection pour la vieille France. Ce n'est pas la doctrine qu'on leur enseigne. Les prêtres de langue française, dans Québec et dans Ontario, décrient l'enrôlement, ils encouragent la jeunesse française à rester au pays et à combattre les combats de la langue. La cause de la France, la cause de l'Angleterre, la cause des alliés ne leur dit rien. Eh bien, nous n'avons pas l'intention de supporter un tel état de choses et tant que ce gouvernement restera au pouvoir nous nous y opposerons."

"J'ai des lettres de prêtres de langue française, s'écrie le ministre, de prêtres canadiens-français, non pas de la variété hybride importée, qui disent que le Règlement XVII fonctionne splendidement, et ces lettres montrent la tyrannie exercée. Ces lettres sont marquées "confidentielles" et elles disent pratiquement: "Pour l'amour de Dieu ne dites pas que nous vous avons dit ces choses."

M. Ferguson a accusé les prêtres d'avoir soulevé l'agitation à Ottawa. Il dit "qu'ils ont organisé des processions avec des fanfares et des tams-tams, pour parcourir les rues et forcer la main au gouvernement d'Ontario; mais on ne force pas la main au gouvernement d'Ontario."

M. Ferguson dit que la tyrannie des prêtres est si grande, pour bloquer le recrutement avec la question bilingue comme excuse, que dans bien des cas, **des gens ont été menacé d'excommunication s'ils n'envoyaient pas leurs enfants où ils ne pouvaient pas apprendre l'anglais.**

"J'ai des déclarations assermentées à ce sujet, dit le ministre, de cultivateurs respectables du comté de Prescott. Comment peut-on traiter avec des gens de ce calibre? Il n'y a qu'une manière, c'est d'être raisonnable (?) mais de faire une ligne au-delà de laquelle il ne leur sera pas possible d'aller."

Ce premier discours n'a pas suffi à M. Ferguson. Il a cru devoir revenir à son vomi. Et le lendemain il a de nouveau attaqué les ordres enseignants français et a accusé la Congrégation des Oblats d'avoir enlevé le contrôle de l'Université d'Ottawa aux Irlandais catholiques qui l'auraient fondée.

M. Ferguson a copieusement accusé, mais il n'a donné aucune preuve de la véracité de ses accusations. Et cela se comprend: il n'en a point. M. Ferguson a tout simplement menti, afin d'assurer l'élection de son candidat. Il n'en est pas à ses débuts. Depuis un an, il n'est pas au Canada un politicien qui ait menti avec autant d'impudence et de désinvolture. — Et, grand Dieu, l'on sait combien facilement et naturellement mentent des politiciens! — M. Ferguson est un type de la race supérieure et il n'a cure de mentir. Le mensonge, cela lui va comme un gant. Seulement, il se sent froissé si le sénateur Landry offre d'aller lui démontrer en plein Toronto qu'il n'a pas dit la vérité. Naturellement, il n'accepte pas ce défi. Nous l'avons vu l'an dernier.

En somme, le discours de M. Ferguson ne nous apprend rien de neuf. C'est tout au plus une autre preuve que la province d'Ontario est de haut en bas et de bas en haut saturée d'une haine virulente de tout ce qui est français et catholique. Et jamais ce sentiment n'a été traduit d'une façon plus catégorique que par M. Ferguson: "Le gouvernement que je représente, disait-il jeudi dernier, combat pour les traditions britanniques, pour les institutions britanniques, pour un seul drapeau et une seule langue dans ce Dominion."

"Une seule langue".

Ne l'oublions pas, c'est le but poursuivi depuis la cession du Canada à l'Angleterre. Il est vrai que cent cinquante années d'efforts ont été vains, n'ont point empêché le verbe français de s'implanter vigoureusement en terre canadienne, de rayonner de Québec dans les autres provinces. Cela devrait apprendre à la majorité anglaise l'inanité de son rêve. Cela le lui apprendrait si elle n'était aveuglée par une haine séculaire de tout ce qui est français.

LETTRE DU FRONT

M. Gougeon, de Marchand, Manitoba, nous communique une lettre de son fils qui est dans les tranchées près de Verdun. La voici:

19 mai 1916.

Chers parents,

Vous devez sans doute commencer à être inquiets de moi, depuis le temps que je ne vous ai pas écrit. Je viens donc aujourd'hui vous rassurer, car si je ne vous ai pas écrit plus tôt, ce n'a pas été de ma faute, car depuis ma dernière lettre ma vie a été un peu mouvementée.

Je suis allé prendre une petite part à la grande bataille de Verdun qui, comme vous le savez sans doute, est engagée depuis déjà pas mal de temps. Eh! bien, chers parents, frère et soeur, nous avons été relevés le 15 du mois dernier, d'où nous étions, et le 28 nous étions à Verdun. Le 1er de ce mois nous prenions les tranchées et là nous avons été assez tranquilles jusqu'au 7 au matin. A 4 heures ce jour-là les marmites ont commencé à tomber, usqu'à 9½ heures. Tout à coup, silence complet. Alors, en guerriers endurcis que nous sommes, aujourd'hui, ceux qui restaient se sont dit: "Ce n'est pas ordinaire, il faut voir ce qui se passe". Instantanément on sort des trous où l'on était tous et tout couverts par les obus. Alors bien nous en prit, car le premier coup d'oeil dans la direction de l'ennemi a été pour voir venir sur nous les Boches en rangs serrés. Ils venaient comme la foudre, et nous allions également comme la foudre. Le cri "Aux armes les survivants" se répète dans toute l'étendue de l'attaque. Alors tous marchent ensemble et faisons signe à l'artillerie de faire un feu de barrage entre notre tranchée et celle des Boches. Au même moment les fusils se sont mis de la partie et à la même seconde les moulins à café (mitrailleuses) ont fait entendre leur ra ta ta ta et de 250 coups à la minute. Si vous aviez pu voir tomber ces pauvres Boches! C'était pire que l'herbe sous le moulin à faucher dans les marais "là-bas". Ils se sont repliés dans leurs tranchées et là nous de les bombarder avec plus d'intensité que jamais. Puis nous retournâmes chacun dans notre trou en attendant une nouvelle visite.

Mais moi je n'ai pas eu cette peine, car entre 11 et 12 heures, il est tombé une marmite de 305 sur une maison, qui l'a fait s'écrouler sur mon dos. Il m'a semblé un moment que j'avais tout le corps enfoncé et j'ai cru que j'allais être enterré tout vivant, quand par un effort presque surhumain, j'ai réussi à me sortir. Je fus de suite évacué à l'hôpital temporaire de Chaumont Haute Marne, mais Dieu merci, je vais en être quitte pour de légères contusions. Ne soyez donc pas inquiets sur mon sort. J'espère, en sortant de l'hôpital, avoir quelques jours de permission — ce qui ne sera pas pour me déplaire, — et ensuite retourner au front.

Je vous quitte donc, chers parents, frère et soeur, en vous embrassant tous de tout mon coeur.

Votre frère et fils pour la vie,

Charles Gougeon.

LITS D'AUTREFOIS

Voici comment se fabriquaient certains lits de colons dans les Cantons de l'est, à la fin du 18e siècle:

En premier lieu, on coupait des perches; deux de longueurs suffisantes pour les côtés et deux plus courtes pour la tête et le pied; ensuite, on les écorçait et les bouts étaient introduits dans des trous percés à cet effet dans quatre poteaux de même hauteur; enfin, pour remplacer le sommier, on taillait des bandes d'écorce d'orme que l'on tressait solidement d'un côté à l'autre, ainsi que l'on faisait pour les fonds de chaise du temps jadis.

Mrs C. M. Day.

"Pioneers of the Eastern Townships."

LE COIN DES DAMES

POUR un grand nombre de personnes le mot "hôpital" est presque synonyme de mort... C'est l'adieu, avec larmes aux yeux, de tout ce qui nous entoure, de tout ce qui nous est cher. Sans doute, pour quelques malades qui quittent leur demeure pour l'hôpital, c'est bien l'adieu sans retour, mais pour la grande majorité c'est le retour de la santé, c'est une vie nouvelle qui recommence avec ce bien-être inoui que l'on ressent pendant la convalescence. Tout paraît sourire à nos regards, tout semble revêtir un quelque chose que les yeux n'avaient pas jusqu'à ce moment découvert.

L'hôpital, avec ses rangées de lits garnis de blanc, la table couverte de verre poli, donnent un air de confort à ces vastes salles renfermant cependant tant de souffrances, tant de douleurs étouffées, tant de pleurs cachées dans l'ombre de la nuit. Oh! que le coeur souffre en contemplant son semblable, alors que la cruelle maladie se dessine sur ses traits angoissés ou presque sans vie. Il est parfois difficile de croire que cette personne robuste, pleine de vie, soit en quelques heures réduite à l'impuissance. C'est que nous ne sommes pas forts quand la maladie attaque sa proie et nous sentons combien peu nous sommes dans les mains de Celui qui est la force et la vie.

Le stage forcé dans un hôpital n'est pas accompagné de ce tableau noir et lugubre que notre imagination se peint trop souvent. Il est vrai qu'en y entrant on apporte les souffrances physiques. Mais que ces souffrances sont allégées et deviennent supportables, prennent un caractère moins intense sous le regard bienveillant de la Soeur de Charité ou de la Garde. Oui, que le malade que la fièvre dévore, que la souffrance épuise, doit sentir de soulagement quand la main si douce, si délicate de celle qui le garde se pose sur son front brûlant. Le malade est comme un grand enfant; il s'attache malgré lui à celle qui le veille, qui lui donne des soins. Il a hâte de la voir venir, car il sait à l'avance que les quelques minutes qu'elle passera près de lui apporteront du soulagement, de la paix et un je ne sais quoi qui laisse une trace de bien-être. Et lorsque la visite, hélas! trop courte, est terminée, il suit avec tristesse les pas de celle qui porte ailleurs la charité de sa voix douce, de son regard bienveillant. Alors, il cherche dans son coeur des mots de reconnaissance que souvent la fièvre ou la douleur empêcheront de dire, mais qui se liront dans ses yeux abattus.

Quelle sublime vocation est celle de la Soeur de Charité et de la Garde! Toujours des nuits longues, presque sans fin, des journées entières passées au chevet des pauvres malades, toujours en face des souffrances qui affaiblissent les forces, des douleurs qui font frémir le corps et souvent recueillant les derniers soupirs du mourant. La Garde apprend là la grande vertu de patience; c'est au chevet des malades languissants qu'elle puise cette bonté angélique, cette charité chrétienne, cette force qui la veut belle et admirable dans son dévouement. Oui, qu'elle est belle votre mission près du malade qui languit, et que ces prescriptions de la charité et de la miséricorde sont agréables à Dieu. La vie de celle qui se dévoue à soulager son semblable est sublime!

Oh! Gardes, apprenez à l'instar de la Soeur de Charité, à son école, sous sa vigilante attention, tout ce qui est noble, tout ce qui est grand et généreux, tout ce qui doit faire de vous la Garde modèle, lorsque vous serez livrée à vous-même. Sous l'égide de ces nobles femmes, dont plusieurs ont épuisé leur santé dans l'accomplissement du devoir, vous garderez ce cachet de distinction, ces manières distinguées qui feront de vous une personne digne des nobles fonctions de votre profession.

GERTRUDE.

QUESTIONS ENFANTINES

L'heureuse et tant désirée époque des vacances est sur le point de prendre fin; dans quelques jours, nos enfants pour dix mois se remettront à l'étude. La maison si gaie, si pleine de vie, d'agitation, de cris, va devenir silencieuse et vide. La mère qui y restera trouvera les jours monotones et sa pensée s'envolera souvent vers le collège ou le couvent. Pour les mères qui habitent les villes, l'absence de ces chers petits ne sera pas aussi regrettée, car après quelques heures ils nous reviendront avec leur babillage et leurs petites nouvelles de la classe.

Peut-être plus que jamais les mères doivent-elles comprendre et se pénétrer de l'importance de donner une bonne éducation à leurs enfants. La crise malheureuse que nous traversons alors que notre langue disparaît des écoles par une loi inique et injuste doit être pour nous un motif de stimuler davantage, chez nos enfants, l'amour de l'étude.

Qu'il n'y ait aucune abstention aux écoles. Plus l'assistance sera nombreuse, plus nous montrerons, par là, notre force et le désir que nous avons de donner de l'instruction à nos enfants. Nous ne sommes pas inférieurs aux autres nationalités avec lesquelles nous vivons, alors, nous devons leur montrer notre supériorité intellectuelle par l'étude et l'assistance aux écoles.

Il n'est pas de mise de discuter le programme des études que nos enfants suivent dans les écoles, mais ce que nous réclamons, mères canadiennes-françaises, c'est l'enseignement de notre langue. Il est impossible de se révolter contre l'autorité, cependant nous pouvons, quand même, réclamer ce qui de droit nous appartient. C'est le coeur serré et plein d'angoisse que nous pensons que nos enfants vont être privés de parler leur langue en classe. Il nous semble qu'avec une seule langue nous rétrogradons, que ces chers enfants vont devenir moins intelligents que leur cours d'étude dans ces écoles ne sera pas complet. Il va leur manquer ce cachet de distinction qui ne se rencontre pas dans les écoles n'enseignant qu'une langue. Quelle triste et peu souriante perspective pour nos enfants qui devront faire plus tard des études classiques.

L'avenir est sombre pour la génération actuelle, et si nous, mères canadienens-françaises, nous ne réclamons pas l'usage de notre langue dans nos écoles, nos enfants, plus tard, nous feront peut-être des reproches amers. C'est ce que nous voulons éviter.

Gertrude.

DE LA MODE

Le changement de mode dans les jupes est un fait accompli; la crinoline et les paniers ont disparu de la garde-robe et sont relégués avec les choses passées. Les étoffes à plis sont les préférés et on annonce que Callot s'en sert exclusivement.

• • •

Le blanc est sans contredit la couleur préférée pour cet automne et les costumes tout blancs sont très en vogue. Avec ces costumes on portera des souliers en velours noir avec d'énormes boucles en acier; aussi les souliers en suède blanc avec boucles onyx.

Les chapeaux accompagnant ces costumes seront de feutre blanc garnis de quelques plumes noires, ou bien sur le bord de ces grands chapeaux des motifs de dentelle noire sont appliqués.

• • •

Les habits suivant l'exemple de l'art adoptent les teintes chinoises et les grandes maisons françaises conseillent les broderies chinoises comme garniture; un morceau à la taille, un au bas de la jupe et une boucle de cette broderie sur le chapeau.

• • •

On se sert aussi beaucoup de gracieuses couronnes et de motifs de fleurs en broderie japonaise pour embellir les blouses, la lingerie et le linge de maison La simplicité et la rapidité de cette broderie sont ses grandes qualités et de plus ses dessins et coloris sont très originaux. Les blouses en deux nuances se prêtent admirablement bien pour cette broderie. Remarqué une très jolie blouse ayant le bas en voile bleu et le haut en blanc brodé de myosotis. Une autre ayant le bas de la blouse en jaune et le haut en blanc semé de minuscules fleurettes jaunes.

Ces broderies en fleurettes sont simplement ravissantes sur les robes blanches d'enfants brodées en rose, bleu ou toute autre teinte délicate.

CONSEILS

Pour l'essayage d'une jupe quand vous n'avez personne pour vos aider, procédez de la manière suivante: mettez la jupe et placez-vous contre une table, qui s'arrête juste au-dessous de vos hanches. Tournez doucement sur vous-même, plaçant des épingles partout dans la jupe juste au point où la table touche votre corps. Enlevez la jupe et mesurez-la au-dessous des épingles, enlevant ce qui est trop long.

• • •

Le souffrage seul peut rendre à la flanelle sa blancheur naturelle.

• • •

Pour nettoyer les vêtements d'enfants en tricot et crochet, le nettoyage à sec est préférable, mais quand ils sont trop usagés ou trop salis, un bain savonneux est nécessaire. Afin d'accentuer la blancheur, ajoutez au dernier rinçage quelques gouttes d'acide sulfureux. Etendez en largeur, sans tordre entre deux linges.

CONSEILS PRATIQUES POUR LA PROPRETE DE LA MAISON

Voici des conseils pratiques donnés par un homme de bon sens à une jeune fille sur le point d'entrer en ménage:

"Occupe-toi de l'intérieur du logis; veille à ce que les dalles, les carreaux ou les parquets soient balayés plusieurs fois par jour et lavés plusieurs fois par semaine.

"Veille à ce que le fer, la fonte et le cuivre reluisent et les meubles aussi, à ce que la vaisselle de terre ou de faïence fasse miroir sur l'étagère.

"Ne permets pas à l'araignée de filer en paix sa toile aux angles des poutres et des murs.

"Ne laisse point l'huile des lampes s'égoutter et rancir sur le manteau de la cheminée.

Après les conseils, les moyens:

"Tu feras reluire le cuivre et le fer en les frottant avec du sable fin ou de l'argile.

"Tu feras reluire l'argent, quand même il serait noirci par des oeufs, avec de l'oseille et avec l'eau de savon.

"Tu feras reluire tes chenets et ton poêle, c'est-à-dire la fonte, en la frottant avec un oignon cru d'abord; puis en étendant de la mine de plomb avec une brosse et en frottant de nouveau avec un vieux morceau de laine.

"Tu donneras une sorte de vernis à tes meubles, si pauvres qu'ils soient.

"On te dira: A quoi bon perdre son temps et sa peine à de pareilles minuties?

"Tu laisseras dire et tu continueras.

Rien n'est attrayant comme l'aspect d'une cuisine où le cuivre est changé en or et l'étain en argent par les ordres d'une maîtresse de maison active.

La cuisine, dit une femme du monde, est le miroir de la maison. Entrez là pour la juger. Des murs salis par les mouches ou noircis par une fumée jaunâtre, des fenêtres sans chassis pendant l'été, des ustensiles disséminés un peu partout, un sol inégal et humide, des cendres et des débris entassés dans un coin, tout cela annonce le désordre, le gaspillage, et fait pressentir de fréquents moments de mauvaise humeur.

Concluons: c'est dans la propreté que l'exagération est permise; assez dans ce cas est trop peu.

Mais la propreté habituelle exige une force de volonté et une constance peu ordinaires.

Les âmes lâches ne sont pas propres.

(Science du Ménage.)

RECETTES

Soupe verte

Ingrédients: 1 tasse de petits pois verts; ½ cuillerée à thé de sel; ¼ cuillerée à thé de poivre blanc; ¼ cuillerée à thé de sucre; 2 grosses patates; 1 tasse d'eau; 1 cuillerée à soupe de beurre; 1 pinte de lait.

Préparation: Mettez les pois, le sucre, le sel, le poivre et les patates coupées en tranches fines dans l'eau et faites cuire jusqu'à ce que les patates s'écrasent facilement. Ajoutez le beurre et laissez bouillir quelques minutes afin que l'eau disparaisse. Ajoutez le lait mais ne le laissez pas bouillir. Servez bien chaud avec du pain grillé.

• • •

Riz Calcutta

Ingrédients: 1 tasse de riz; 1 tasse de tomates; 1 gros oignon tranché; 1½ cuillerée à thé de sel; 2 cuillerées à soupe de crisco; 1½ cuillerée à thé de poudre "Curry"; 4 tasses d'eau.

Préparation: Lavez le riz dans plusieurs eaux. Faites bouillir les quatre tasses d'eau, et versez sur le riz et mettez de côté pour trente minutes. Quand le riz a atteint deux fois sa grosseur ajoutez les autres ingrédients, ayant soin de délayer la poudre "Curry" dans un peu d'eau. Couvrez et faites cuire lentement pendant une heure et demie.

• • •

Carottes délicates

Lavez et coupez les carottes en tranches minces. Pour chaque chopine de carottes ajoutez ½ cuillerée à thé de sel et ¼ de cuillerée à thé de sucre. Ajoutez assez d'eau pour couvrir et faites cuire pendant une heure en couvrant bien. Quand les carottes sont bien cuites, enlevez le couvert et laissez l'eau s'évaporiser. Ecrasez les carottes et pour chaque tasse ajoutez une cuillerée à soupe de beurre et une cuillerée à soupe de lait ou de crème.

LA QUETE DE L'ENFANT-JESUS

C'est aux marguilliers d'accompagner M. le curé dans la visite de paroisse... cette visite connue partout sous le nom de **quête de l'Enfant-Jésus.** Pour nos marguilliers, c'était un grand honneur; mais l'honneur et le fardeau n'effrayaient nullement nos ancêtres...

M. le curé annonce d'avance sa visite, son objet, ses fins, ses consolations, ses fruits. Et, d'un autre côté, comme un bon pasteur, il doit connaître tous ses paroissiens, leur état moral et religieux, leurs besoins spirituels; pour cela il fait son recensement et profite de son passage pour bénir les objets pieux qu'on lui présente et offrir lui-même une médaille aux enfants qui n'ont pas communié, et qui viennent avec timidité lui présenter leur petite main tremblante.

Dans plusieurs endroits, un seul marguillier accompagne M. le curé dans sa visite, et, au lieu de recevoir des dons en nature, comme autrefois, on n'offre plus aux visiteurs que de l'argent. Mais ce n'est pas la coutume générale, car en plusieurs endroits, les coutumes du bon vieux temps se continuent dans tout leur charme...

Donc, à l'heure convenue, vers 7 heures (du matin), les trois marguilliers sont à la porte du presbytère avec leurs voitures prêtes à la course. Déjà le **cri** de la neige, le bruit des grelots sonnants, le claquement du fouet dans l'air et les brefs commandements de nos hommes nous ont prévenus de leur arrivée.

On entre, juste le temps de prendre un verre de Jamaïque ou de rhum, ne pas oublier qu'on est dans l'ancien temps — et on précipite le départ. Pendant que les chevaux renâclent et piaffent d'impatience, le marguillier prépare sa carriole, dispose ses deux robes, fait l'officieux autour de M. le curé qu'il enveloppe de son mieux, saisit les guides de son coursier qui part au galop, et le dirige vers l'une des extrémités de la paroisse, chez le paroissien le plus éloigné et dont le terrain confine à la paroisse voisine. Nos trois marguilliers — n'oublions pas les deux autres, — portent le long capot d'étoffe grise ou bleue, avec capuchon très pointu sur la tête, ceinture **fléchée** et pantalon à clapet ou bavaloise, taillés dans la même pièce que le capot, le tout fabriqué à la maison. Un peu en arrière du berlot, viennent les deux autres marguilliers dans des voitures de charge, destinées à recueillir ce que les paroissiens offrent à M. le curé pour l'Enfant Jésus. Dans la première de ces deux voitures prendront place les menus objets; des volailles, des briques de lard, de la chandelle, de la filasse, des plumeaux, etc., etc., tandis que la seconde est réservée aux grains, aux patates, etc., etc.

C'est pour nos marguilliers le moment favorable de faire valoir leurs chevaux tant vantés; coûte que coûte, il faut suivre de près la première voiture, et malgré les lourdes charges, il est d'usage d'arriver en même temps aux maisons visitées: l'honneur est engagé, la réputation est en jeu: Quel affront si l'une des bêtes était rendue avant d'arriver à destination! Mais il n'y a aucun danger de ce côté, car les chevaux sont choisis et préparés avec soin: dans tous les cas, il peut y avoir lieu de reprise, et tel qui, l'année précédente, était préposé aux charges, se trouve maintenant à se carrer à côté de son curé.

En ce jour de visite, tout le monde reste à la maison pour recevoir M. le curé; le père de famille est là, sur le seuil de sa porte, qu'il ouvre à deux battants devant les distingués visiteurs. Dans les familles où fleurissent encore les traditions anciennes et religieuses, tout le monde tombe à genoux pour recevair la bénédiction du pasteur de la paroisse, puis l'usage veut que le prêtre, comme un bon père de famille, tende la main à tous ses paroissiens, depuis le chef de la maison jusqu'au poupon que la mère porte dans ses bras...

Les Canadiens sont très hospitaliers, et ne peuvent recevoir un ami, sans lui **offrir quelque chose** En effet, si je regarde sur la table de chaque famille, j'y vois des plateaux avec des **beignes** et des carafes pleines de rhum ou d'**étoffe du pays** (whiskey blanc). Après avoir salué M. le curé, on en vient aux offrandes: la mère va chercher la monnaie déposé sur la corniche du miroir ou de la cheminée, la présente à M. le curé, en la faisant passer par la main de l'un des petits enfants, tandis qu'un des garçons va mettre dans les voitures les objets destinés à l'**Enfant-Jésus.**

Cette visite est longtemps attendue: le grand ménage est fait, le métier à tisser est démonté, tout reluit dans la maison, les enfants sont jolis dans leurs toilettes; ils savent leur catéchisme et répondent hardiment, tant que la timidité ne s'empare pas d'eux; enfin, un gros soupir plus profond que les autres s'échappe de leur poitrine, et annonce que leur épreuve est finie; pour eux ils se précipitent dans les bras de leur mère...

Après une bonne avant-midi, on dîne chez l'un des trois marguilliers, ou bien chez l'ancien marguillier du rang que l'on visite. La table est mise de bonne heure; le poêle est littéralement couvert, les viandes mijotent dans les lèchefrites, et les **tourtières,** rebondies, sourient aux estomacs affamés des voyageurs. Tout est prêt, le dîner est servi dans la belle vaisselle bleue des grandes fêtes; l'**Angelus** se récite, le **benedicite** se dit, et chacun se met au jeu.

C'est bien à ces dîners qu'on peut juger de l'habilité de nos femmes de cultivateurs canadiens, nos mères, dans la préparation et la cuisson des aliments. Elles ne sont pas **battues** pour préparer des volailles farcies et rôties, des ragoûts de poulets, de pattes et d'échinée, des pâtés **chauds,** pâtés à la viande, du boeuf à la mode, des crêpes au lard, enfin toutes les viandes, si j'en excepte le bifteck et le rosbif, qui nous viennent plutôt des Anglais, à la langue desquels la France a même emprunté ces deux mots.

Que dire de nos **beignes,** des **galettes** au beurre qui faisaient rarement défaut dans nos familles de cultivateurs?... Et tous ces mets sont apprêtés simplement à **la canadienne,** ou bien, si vous l'aimez mieux à la **Jean-Baptiste** et **à la Josephte,** et ont, à cause de cela, une saveur très appréciée de nos compatriotes. Mais suivons les convives.

Le rôti de porc ou le fricot de boulettes ont l'honneur de l'attaque• puis vient le tour des dindes ou des poulets rôtis; enfin, comme entremets, on se lance à l'assaut des tourtières ou pâtés à la viande qui, dans nos campagnes, tiennent le milieu entre les viandes et les desserts. Ce n'est pas tout; le service de la table change, les pâtés aux pommes, les tartes à la bouillie, aux oeufs, au sirop d'érable; les confitures, la compote de pommes et les fameux beignes saupoudrés de sucre blanc, font irruption au milieu du festin, au point de couvrir les tables entièrement. La honte aurait étouffé une maîtresse de maison incapable de tenir tête aux appétits; aussi toute pièce de pâtisserie engloutie, était-elle remplacée par une autre de même valeur.

Mentionnons en passant la tasse de thé, car pas un dîner ni un souper ne se donne, chez nos cultivateurs, sans qu'on nous serve une tasse de thé auquel on ne décerne un bon certificat, que s'il est assez fort **pour porter une patate!** Dans les dîners de visite de paroisse, la maîtresse de maison ne trouve pas le moyen de se mettre à la table; elle se contente de surveiller, d'offrir les mets et de servir ses hôtes, aidée de ses filles et de ses brues, pendant que son mari, ses fils et ses gendres prennent leur repas avec M. le curé.

Ainsi se fait cette visite de paroisse; puis quand elle est finie, le curé, à son tour, invite les marguilliers à venir souper et fumer la pipe avec lui et passer ensemble une agréable veillée.

A.-C. Dugas, ptre.

"Histoire de la paroisse de Saint-Liguori."

DANS LA BONNE SOCIETE EN 1840

En 1840, les relations du Canada avec la France étaient nulles; on comptait les Français qui étaient venus dans ce pays. A Montréal, les hommes politiques, M. LaFontaine, M. Morin, M. O. Callaghan, M. Rodier et les plus jeunes, M. C.-O. Perrault et M. Georges-Etienne Cartier, se réunissaient chaque après-midi pour causer des événements du jour à la librairie de mon père, située dans cette rue Saint-Vincent restée chère aux avocats. La **Minerve** et le **Vindicator** avaient leurs bureaux à deux pas de la librairie canadienne, et c'est dans ce cercle que s'organisaient toutes les mesures de résistance à l'oppression.

J'ai souvent entendu parler de ces réunions quotidiennes, toujours très animées, très cordiales, auxquelles on amenait aussitôt les étrangers, et surtout les notables de la campagne, pour en recueillir des informations sur l'état des esprits. C'était au milieu très ouvert, très libéral; on y était de suite à l'aise, on s'y sentait bien vite entre amis, à la condition bien entendu d'être patriote et point du tout bureaucrate. Sur tous les points, grande tolérance pour les opinions, sauf celui-ci. Il fallait être patriote, n'aimer que les patriotes, ne voir que des patriotes, sans cela on était suspect et l'on nous faisait grise mine. On considérait, en général, les Québecquois comme moins solides que les Montréalais. Ils inclinaient davantage à la temporisation, à la conciliation; ils ont toujours été, ils sont encore du reste plus politiques. On en avait entendu quelques-uns, et des mieux posés, dire que l'Angleterre finirait par nous faire des concessions telles que nous pourrions nous entendre. Sparte surveillait Athènes, dont elle redoutait l'esprit léger et artistique, le goût pour les plaisirs élégants. Il ne fait pas bon d'être de la capitale et d'avoir un château dans ses murs, lorsque son pays est opprimé, disait-on volontiers. On se félicitait d'être à l'abri de la tentation, et de ne pas se sentir importuné dans ses rêves patriotiques par le bruit des fêtes officielles. Il ne fallait danser, dîner, s'amuser, se marier, qu'entre patriotes.

Les dîners de cette époque étaient des conférences politiques. Très abondants comme menu, plus abondants encore comme discours. On ne portait pas de santé, mais toute la conversation se composait de véritables discours. Celui qui rejoignait la parole la gardait une heure.

Bien souvent, le dimanche, on allait dîner à l'Ile Bizard, chez M. D. B. Viger. C'étaient des repas homériques. On se mettait à table à midi; il était bien six heures lorsqu'on la quittait pour aller reprendre la conversation au salon. Reprendre n'est pas le mot, car celui qui avait la parole la gardait en passant d'une pièce à l'autre, de peur s'il la laissait échapper de ne pouvoir la ressaisir.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



RENONCEMENT A SOI-MEME POUR LA PRATIQUE DES PETITES VERTUS

Lorsqu'on veut élever un édifice sur des ruines, la première chose à faire est de démolir jusque dans leurs fondements les constructions anciennes dont il ne reste que les débris. De même, lorsque nous voulons élever dans notre coeur l'édifice des vertus, il faut arracher aussi jusqu'à la dernière pierre des ruines que le péché y a faites, et cette dernière pierre, ce vice qui survit à tous les autres et qui est le plus tenace, c'est l'amour de nous-mêmes.

Entrons dans quelques détails, et nous verrons facilement et jusqu'à l'évidence que c'est là ce qui s'oppose le plus à la pratique et à l'établissement des petites vertus dans notre âme, et que par conséquent l'abnégation de soi-même est la vertu fondamentale qui doit servir de base à toutes les autres.

S'il s'agit des devoirs à remplir envers Dieu, que de prétextes se présentent à nous pour les renvoyer à plus tard ou même pour les omettre entièrement.

La paresse nous fera prolonger indéfiniment, ou du moins à plus plus tard notre repos, et alors il n'y a plus de temps pour la prière, pour la méditation, pour la sainte messe; on ne sait se gêner en rien pour que tout le monde, dans une famille, dans une maison, puisse assister à ce divin sacrifice, le saint jour du dimanche.

Pour les offices qui ne sont pas de précepte rigoureux, on les néglige, parce que le jour du Seigneur il faudrait, pour y assister, abréger sa promenade, remettre à un autre jour certaines visites qu'il nous convient de faire. Dans la semaine on pourrait bien, si on le voulait, se rendre à la prière, au salut et aux autres exercices offerts à la piété des fidèles; mais on est installé commodément chez soi, l'hiver on y est chaudement, et il faudrait s'exposer au froid, à la neige, à la pluie; l'été on s'est mis à son aise pour être plus au frais, et il faudrait s'habiller de nouveau. Cela est trop de dérangement pour plaire à un Dieu bon, qui peut tout donner pour ne jamais rien recevoir; nous ne cherchons que du pain, le monde et ses plaisirs.

Quand à la fréquentation des sacrements, quelles raisons n'imagine-t-on pas pour s'en éloigner et pour renvoyer toujours au lendemain. On n'a pas le temps, il vaut mieux attendre pour se mieux préparer, on craint de trop se familiariser avec d'aussi saints mystères... tandis que le véritable motif de tous ces délais, c'est la paresse que nous ressentons à rentrer sérieusement en nous-mêmes, l'horreur que nous avons de nous imposer la moindre gêne pour nous corriger et pour veiller sur notre conduite.

Notre empressement naturel pour tout ce qui est extérieur et qui demande l'action, nous fera encore différer et même abandonner nos exercices de piété, sous le spécieux prétexte de nos affaires et du manque de temps, comme s'il fallait beaucoup de temps pour une prière du matin et du soir, pour la sainte messe le dimanche, pour approcher de temps en temps des sacrements, pour faire une courte lecture de piété! Il faudrait procéder dans l'emploi de notre temps, avec ordre, en commençant toujours par les devoirs les plus importants qui sont sans contredit ceux qui nous sont prescrits envers Dieu; ce n'est pas le temps qui nous manque réellement, puisqu'ils en exigent si peu, mais nous serions contrariés de résister à cette activité naturelle qui nous entraîne et que nous regardons comme un zèle louable pour le travail et pour nos affaires.

D'autres fois c'est le respect humain qui nous retient; on ne voudrait pas passer pour une personne qui donne dans la haute dévotion. On craindrait les critiques malignes d'un monde dont on veut encore suivre, au moins de loin, les usages et les fêtes, on ne voudrait pas associer les pratiques chrétiennes avec certains plaisirs, certaines mises légères qu'on ne se sent pas disposé à abandonner entièrement; on a peur de passer pour hypocrite.

Il serait facile de continuer ces détails; mais ce que nous venons de dire suffit pour nous faire comprendre que le chrétien qui veut sérieusement pratiqueh ses devoirs envers Dieu, et par conséquent occuper saintement le temps que Dieu réclame pour leur accomplissement, doit souvent combattre sa paresse, sa lâcheté, son empressement naturel, son respect humain, son goût pour le monde, etc. En un mot, qu'il faut qu'il se renonce à lui-même, et qu'il commence avant tout par pratiquer l'abnégation; ce n'est qu'à ce prix que chacun de ses pieux exercices deviendra pour lui l'occasion de pratiquer les petites vertus et la source d'une nouvelle récompense pour la bienheureuse éternité.

Si nous examinons maintenant nos devoirs envers le prochain, nous n'en trouverons pas un seul qui puisse être accompli sans exiger préalablement l'immolation de nous-mêmes, si nous en exceptons ceux qui, par une heureuse rencontre, se trouvent d'accord avec notre humeur et nos inclinations naturelles. Ces devoirs, en effet, sont tous fondés sur l'amour de nos frères, et nous l'avons dit aimer c'est se donner, s'immoler pour ceux qu'on aime. C'est ainsi qu'un père et une mère se sacrifient pour leurs enfants réciproquement.

Quoique nous soyons complètement libres, généralement parlant, de choisir l'état qui convient le mieux à nos goûts et à notre caractère, il n'en est pas moins vrai que dans les détails il y a une infinité de circonstances où l'accomplissement des devoirs d'état demande qu'on fasse violence à la paresse, à son honneur, et qu'on se dévoue; par conséquent, qu'on fasse abnégation de soi-même. Quand aux obligations qu'impose la famille, c'est aussi un sacrifice continuel qu'il faut faire de soi-même pour les remplir. S'il faut obéir, s'il faut supporter le caractère ou les défauts de ceux avec lesquels on vit, si on doit dissimuler les petites injustices réelles ou imaginaires dont on croit être l'innocente victime; si l'on est à la tête de la famille et que l'on ait des enfants ou des serviteurs indociles, entêtés, lents, maladroits, peu intelligents. Quelle épreuve pour la patience, quelles violences ne faudra-t-il pas se faire pour conserver le calme et la douceur.

Lorsqu'il sera question de pourvoir à tous les besoins de chacun, quel souci, quelle sollicitude pour ceux qui en sont chargés; quel dévouement ne faudra-t-il pas pour suffire à tout! Il n'y a pas jusqu'aux plus petits services que l'on se rend mutuellement, jusqu'aux complaisances et aux plus simples prévenances, qui n'exigent des dérangements et des sacrifices.

Ce que nous venons de dire des devoirs de famille peut s'appliquer aux devoirs de société.

Et de plus, que de fois n'arrive-t-il pas dans nos rapports avec nos frères, que nous éprouvions des froissements d'amour-propre, sur lesquels il faut fermer les yeux pour le bien de la paix. Ce sont des paroles piquantes qu'on ne relèvera pas, des procédés peu jolis que l'on fera semblant de ne pas apercevoir. On recevra des visites de certaines personnes peu sympathiques ou qui arriveront dans un moment inopportun, et il faudra pourtant accueillir les visiteurs avec affabilité. Nous serons obligés nous-mêmes d'aller voir à notre tour des personnes qui ne nous reviennent pas, ou à certains moments qui ne cadrent pas avec d'autres occupations qui se disputent notre temps. Nous ne pouvons pas accepter des invitations qui nous seraient agréables parce que des devoirs impérieux s'y opposent; une mère par exemple, qui aime le monde et qui est obligée de refuser d'y aller pour être toute entière à l'éducation de ses enfants. On voudrait donner des fêtes ou des repas aussi splendides que ceux auxquels on a été convié, mais la prudence et une juste économie demandent qu'on fasse les choses plus simplement; on aimerait à avoir une mise plus riche et plus recherchée, mais on doit ménager le patrimoine que l'on réserve à ses enfants; on veut faire l'aumône aux pauvres, et l'on est obligé pour la donner de se refuser quelques privations.

On le voit, pour l'accomplissement de tous ses devoirs, il faut toujours prendre comme point de départ **l'abnégation** et le renoncement à soi-même. C'est la base de toutes les petites vertus qui se rattachent à nos obligations envers le prochain.

Enfin, relativement à nos devoirs envers nous-même, est-il possible de combattre ses mauvais penchants, de lutter constamment contre soi-même, contre l'orgueil, contre la sensualité, contre la colère, contre la paresse, etc., sans s'immoler à chaque instant du jour et de la vie, sans pratiquer sans cesse l'abnégation de soi-même.

Il est donc vrai que les petites vertus sont impossible sans l'abnégation et le renouvellement à nous-même, et que c'est en nous exerçant d'abord à acquérir cette vertu capitale que nous parviendrons à établir solidement toutes les autres dans notre coeur.

B. O.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

UNE VISITE AU VATICAN

(Suite)

Quel sera son rôle, au jour de la paix? On en discute dès maintenant, comme on discute son attitude actuelle. On se livre, à ce sujet, à toute espèce de commentaires, d'hypothèses et d'insinuations tendancieuses. Je ne me flatte pas d'être plus perspicace ni mieux renseigné que les autres. Je n'ai reçu aucunes confidences. Mais j'ai pu m'entretenir à ce sujet, avec un personnage — il me dispensera de le nommer — qui fut un ami d'enfance de Benoît XV et qui, aujourd'hui encore est un de ses familiers. Si je me permets de répéter ce qu'il m'a dit, c'est que peut-être il le souhaitait; que lui-même a déjà publié des considérations de ce genre dans la presse catholique italienne et qu'enfin les intentions qu'il prête au Saint-Père sont tout à l'honneur de celui-ci et ne peuvent que lui ramener, dans notre pays surtout, les esprits soupçonneux ou prévenus.

—Oui, me disait-il, le Pape se réserve! Peut-être qu'aujourd'hui il ne peut pas faire grand bien, mais je suis sûr que, demain, il en peut faire et qu'il en fera beaucoup. Nul n'est plus désigné que lui pour offrir ses bons services. Souverain sans royaume, ses ambitions personnelles ne peuvent porter ombrage à personne. L'important est qu'aucune des puissances intéressées ne proteste contre son admission. Au fond, un accord sur cette question est moins difficile à réaliser qu'on ne le redoute. L'opinion italienne pressentie ne s'y montre point hostile, même dans les milieux à tendances démocratiques et nettement anticléricales, mais sous certaines réserves qu'il faudra bien accepter. Les autres puissances n'ont aucune raison de ne pas suivre l'exemple de l'Italie, sauf peut-être la France. Se montrera-t-elle plus irréconciliable que les propres adversaires du pouvoir temporel?..... Notez, d'ailleurs, que cette intervention diplomatique est déjà commencée. Ne fût-ce que pour échanges de prisonniers et de grands blessés, le Souverain Pontife ne cesse de négocier avec toutes les chancelleries européennes! Quand viendra l'heure de la paix, il est qualifié comme personne pour s'interposer entre les belligérants, puisque, grâce à sa réserve, il n'aura d'ennemis nulle part: ce jour-là, des indemnités de guerre, des réparations de dommages matériels, des restitutions de territoires devront être envisagées. Le Saint-Père voudrait s'employer à faciliter tout cela. Si des régions restent encore envahies, il voudrait en obtenir l'évacuation, sans nouvelles effusions de sang. Mais, quoi qu'il obtienne, on peut être sûr d'avance que son arbitrage s'inspirera de la plus stricte impartialité et de haut esprit de justice...

Il faut avouer que, si Benoît XV réussit à réaliser ce généreux programme, il s'acquerra des droits à la reconnaissance de tous les pays et qu'il aura rendu à la Papauté un incomparable prestige.

LOUIS BERTRAND.

LE TEMOIGNAGE D'UN EVEQUE ANGLICAN

Il y a peu, nous parlions de "rumeur infâme" et constations que certaines factions radicales n'ont pas désarmé en France et poursuivent leur travail anti-religieux et anti-français. Que "l'union sacrée" soit ignorée par quelques groupes radicaux, cela n'a rien qui puisse nous étonner. Il y aura toujours, quoi qu'on fasse, des individus chez qui la haine de l'Eglise parle plus fort que l'amour de la patrie. C'est le cas de la **Dépêche de Toulouse,** de l'**Humanité,** et de ces bons mangeurs de curés qui se gardent bien d'aller exposer leur précieuse peau dans les tranchées. Ces dénonciateurs du clergé, ces mauvais patriotes qui préfèrent la guerre aux curés à la guerre aux Allemands, ne sont qu'un petit nombre. Ce qu'il faut voir dans la France, c'est l'attitude de la foule, l'état d'âme du bon peuple de France. La vieille âme catholique et religieuse de la grande nation a repris vie: partout, l'on note une recrudescence de vie religieuse. Si quelqu'un en doute, qu'il écoute le témoignage de l'évêque anglican d'Oxford:

"J'ai été récemment en France, dit-il, et aussi bien dans les villes que dans les villages, aussi bien en semaine que les dimanches, j'ai été frappé par le concours des hommes, des femmes et des enfants, répondant à l'invitation à la prière...

"Durant ma récente visite en France, j'ai été frappé du grand développement qui est en train d'être donné par l'Eglise de ce pays à la communion fréquente et quotidienne.

"L'avis est donné en mainte église que la communion fréquente et quotidienne est la règle normale du vrai chrétien et que, si les circonstances le permettent, elle est dans la compétence de tous. Le seul obstacle à la communion quotidienne est tout péché certainement mortel commis depuis la dernière confession.

"De tels avis et le grand nombre de communiants que l'on voit en France s'approcher chaque jour de la sainte Table sont l'indice d'un remarquable changement dans la pratique."

CONGRES DES CATHOLIQUES

Le quinzième congrès annuel des sociétés catholiques des Etats-Unis aura lieu cette semaine à New-York. Trois cardinaux, cinq archevêques et vingt-quatre évêques assisteront à cette convention.

LA DIME

Dans la province de Québec la dîme ancienne existe encore. Elle consiste dans le vingt-sixième de toutes les récoltes que se paie au curé de la paroisse. Il suffit pour s'en décharger, de déclarer qu'on n'appartient pas à la religion catholique et les libres-penseurs ne peuvent se plaindre. Cette dîme se paie sans difficulté, elle est même populaire, aussi le Canadien exerce-t-il des représailles contre son curé, et l'usage veut que celui-ci paie à son tour le vingt-sixième.

Quand une famille arrive à son vingt-sixième enfant, on le porte en grande pompe au presbytère, le curé est son parrain, il est chargé de l'élever, et la fécondité de la race canadienne est si grande que le cas n'est pas rare. Un des derniers ministres d'Etat de la Confédération était "un vingt-sixième", élevé par le curé de sa paroisse.

Jacques de Baudoncourt.
"Histoire populaire du Canada."

LE PRETRE ET LES VOYAGEURS

Il y a quinze ans, la condition où se trouvaient les bûcherons et les ouvriers des chantiers du Canada attira l'attention de Mgr Laflèche. Ces hommes passaient tout l'hiver dans les chantiers au fond des forêts du Canada, entourés par la solitude des neiges et des glaces. Après des mois d'un rude travail passé dans les bois ils en sortaient au printemps durs, sans civilisation, presqu'aussi sauvages que les Indiens des forêts du nord. Le peuple civilisé regardait d'un mauvais oeil leur arrivée parce qu'ils se livraient au désordre, à la boisson et aux mauvais jeux. Mgr Laflèche décida sagement de leur envoyer des missionnaires au milieu de leurs travaux qui durent la plus grande partie de l'année. En établissant ces missions, Sa Grandeur surtout fit attention au choix des prêtres qui devaient les guider. Considérant la nature de ces gens et les conditions de leur vie, Mgr envoya parmi eux des prêtres de tact, de manières douces et prévenantes. Une condition essentielle pour le succès de ces missions est pour le prtre de savoir jouer du violon, concertina et d'autres instruments populaires.

Ces prêtres vont dans les bois avec des bûcherons, vivent dans leur camp, partagent leurs privations, souffrent des mêmes inconvénients. Le soir, autour des feux du camp, le prêtre leur joue des airs de danse, leur chante des chansons de la belle France et des hymnes à la Très Saint Vierge et fait appel à leur caractère joyeux et respectueux pour le prêtre et par ces moyens gagne une influence importante qui devient souvent plus grande que dans beaucoup de villages où l'on compte jusqu'à 1500 âmes.

Ces travaux apostoliques sont commencés depuis bientôt quinze ans et les résultats en ont été des plus heureux.

Au lieu de mener, pour la plus grande partie de l'année, leur vie de barbares, les bûcherons sont accompagnés et surveillés par les sauvegardes et les consolateurs de leur religion. Au milieu des camps il y a toujours une maison assez grande pour le bal commun. Là, le soir, les bûcherons se rencontrent, s'entretiennent ensemble, chantent, dansent et oublient leurs fatigues.

Le prtre joue pour eux et entretient leur innocente gaîté et dirige peu à peu leurs pensées vers les choses célestes. Ils le laissent faire parce qu'ils l'aiment. Le changement qui s'opère parmi eux est tout à fait miraculeux, nous disait un prêtre venu lui-même des contrées du nord.

"L'Etendard, 1886-87."

LE SAINT-VIATIQUE

Dans notre jeune âge... il n'y avait que quelques rares calèches, énormes par leur solidité, leur ampleur et leurs grandes oreilles, avec deux portes aux côtés, et qu'on ne sortait cependant que dans les beaux temps de l'été seulement. Mais, presque tous les cultivateurs ne possédaient que des petites charrettes ou **cabriolets** dont le siège était durement porté sur deux ressorts de bois. C'était avec ces dernières voitures qu'on allait prendre à l'église le prêtre qui apportait le Saint-Viatique aux malades. Celui qui conduisait la voiture, par respect pour le Saint Sacrement, ne prenait pas place sur le siège, à côté du prêtre, mais s'asseyait misérablement et comme il pouvait sur le devant de cette voiture. Toujours une autre voiture, ou un homme à cheval, précédait, portant un fanal avec lumière et sonnant la cloche, qu'on appelle la cloche des malades, vis-à-vis des maisons habitées, ou à la rencontre de quelque personne. Autrefois, dans plusieurs paroisses, on ne portait pas le Saint-Viatique sans voir plusieurs voitures se mettre à la suite de celle où était le prêtre. Comme il est beau encore aujourd'hui, à la campagne de voir le respect et la piété des populations au passage du prêtre portant le Saint Sacrement! Comme il est touchant dans les beaux jours de l'été surtout, le spectacle de ces familles, vraiment chrétiennes, que l'on voit alors sortir de leurs demeures, s'agenouiller et se prosterner avec respect sur le bord du chemin; de ces bons cultivateurs qu'on voit au loin dans leurs champs, arrêter leurs charrues ou leurs voitures chargées de grain, laisser leurs instruments aratoires, mettre bas leurs chapeaux et s'agenouiller avec les sentiments de la foi la plus vive pour adorer leur Dieu et lui demander sa bénédiction!

Abbé Charles Trudelle.
"Paroisse de Charlesbourg."

PARRAINAGE

Autrefois, un seigneur devait accepter d'être le parrain au moins une fois dans chaque famille de ses censitaires. Les registres de Boucherville font mention au moins une quarantaine de fois du **sieur Pierre Boucher, parrain.** L'auteur des **Anciens Canadiens** parle d'un seigneur qui reçut, le premier jour de l'an, "après l'office du matin, la visite d'une centaine de ses filleuls".

Or, dans ce temps-là, on ne jouissait pas impunément de cet honneur. "Le parrain fournissait toute la boisson qui se buvait au festin compérage, ainsi que celle que buvait la mère de l'enfant nouveau-né pendant sa maladie." Ajoutez les étrennes, les présents traditionnels, l'entretien même, dans plusieurs cas, des nombreux filleuls.

"Une vieille seigneurie, Boucherville."

Autour de la Ferme



CHOISISSEZ VOS RACINES POUR LA RECOLTE DE GRAINE DE L'ANNEE PROCHAINE

Nous disions dans le numéro de mars des "Conseils pour la saison" qu'une disette de graine de racines était à craindre au Canada, la guerre ayant exercé un effet désastreux sur l'agriculture des pays européens, d'où le Canada a tiré jusqu'ici ses approvisionnements de graines. Nous vous demandions de produire autant de graine que possible pour vos propres besoins.

A l'heure actuelle, la perspective, en ce qui regarde les importations venant d'Europe, est loin d'être encourageante. En fait, dès maintnant, il y a déjà plusieurs variétés qu'il est impossible de se procurer et d'autres que l'on ne peut avoir qu'en petite quantité. Il est donc très probable que non seulement la graine de racines se vendra à des prix élevés pendant les années qui vont suivre, mais qu'une partie de la graine qui arrivera au Canada sera de qualité inférieure. Nous vous conseillons donc de prendre les dispositions nécessaires pour produire votre graine l'année prochaine.

Choisissez cet automne un certain nombre de vos meilleures racines, emmagasinez-les soigneusement pendant l'hiver et plantez-les le printemps prochain pour la production de la graine. En ce faisant, vous veillerez à vos propres intérêts et vous ne serez pas exposé à souffrir de cette disette de graine qui pourrait vous affecter sérieusement, si elle devient générale. Vous trouverez aussi que la graine cultivée sur votre propre ferme vous donnera des rendements tout aussi bons, sinon meilleurs, que la graine importée que vous avez l'habitude d'acheter.

La culture des betteraves fourragères, navets et carottes pour la semence est une opération très simple; point n'est besoin d'habileté spéciale ou de gros capitaux. On est bien dédommagé du peu de travail que cette culture exige par les résultats obtenus.

Supposons que vous cultivez chaque année un acre de betteraves fourragères ou de carottes pour votre bétail; combien de racines vous faudra-til sélectionner ce printemps et planter l'année prochaine pour obtenir la quantité de graine qui vous est nécessaire? Pas beaucoup.

Dans des conditions ordinaires et sur des sols ordinaires, cinquante betteraves d'une grosseur ordinaire vous donneront facilement dix livres de graine; c'est là beaucoup plus qu'il n'en faut pour ensemencer un acre l'année prochaine. Vingt-cinq navets vous donneront facilement assez de graine pour ensemencer un acre et à peu près le même nombre de carottes produiront toute la graine qu'il vous faut pour la même quantité de cette récolte.

Si vous sélectionnez vos racines porte-graines avec soin, que vous les récoltiez et les emmagasiniez convenablement et si vous les plantez dans un bon sol et de la bonne façon, vous serez amplement dédommagé de vos peines par les résultats que vous obtiendrez.

Si vous voulez avoir d'autres renseignements sur la production des graines de racines, écrivez-nous.

M.-O. MALTE,

Agrostographe du Dominion.

BETAIL
Mardi le 22 août

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—
De choix ....$7.00 à $7.25
Bon ....$6.50 à $7.00
Moyen ....$6.00 à $6.25

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—
De choix ....$6.75 à $7.00
Bon ....$6.25 à $6.50
Moyen ....$5.75 à $6.00
Ordinaire ....$5.00 à $5.50

De 700 à 1,000 livres—
De choix ....$6.50 à $6.75
Bon ....$6.25 à $6.50
Moyen ....$5.75 à $6.00
Ordinaire ....$5.00 à $5.50

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—
De choix ....$6.00 à $6.50
Bon ....$5.50 à $5.75
Moyen ....$5.00 à $5.25
Ordinaire ....$4.50 à $4.75

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—
Choix ....$6.25 à $6.50
Bon ....$5.75 à $6.00
Moyen ....$5.25 à $5.50
Ordinaire ....$4.00 à $4.75

De 800 à 1,000 livres—
De choix ....$6.25 à $6.50
Bon ....$5.75 à $6.00
Moyen ....$5.25 à $5.50
Ordinaire ....$4.00 à $4.75

Boeufs (Bulls)

De choix ....$5.00 à $5.40
Moyen ....$4.50 à $4.75
Bologne ....$3.75 à $4.25
"Cutters" ....$3.50 à $3.75
"Canners" ....$2.75 à $3.20

Boeufs (Oxen)

Bon ....$6.50 à $7.00
Moyen ....$5.75 à $6.00
Ordinaire ....$4.50 à $5.50

Veaux

De choix ....$8.50 à $9.00
Bon ....$7.50 à $8.00

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv.
Prix ....$6.25 à $6.50
Bon. De 800 à 950 livres.
Prix ....$5.50 à $5.75

"Stockers"

De 450 à 800 livres—
De choix (breedy steers)
Prix ....$6.25 à $6.50
Moyen (taureaux) ..$5.50 à $5.75
Ordinaire (taureaux)
Prix ....$5.00 à $5.25
De choix (breedy heifers)
Prix ....$5.50 à $6.00
Moyen (taures) ....$5.25 à $5.50
Ordinaire (taures) ..$5.00 à $5.25

Porcs

De choix ....$11.25 à $11.50
Lourds ....$8.75 à $9.00
Légers ....$10.50 à $11.00
"Stags" ....$5.75 à $6.00
Truies ....$7.75 à $8.00

Moutons

Agneaux de l'année (choix)
Prix ....$9.00 à $10.00
Agneaux de l'année (ordinaire).
Prix ....$8.25 à $8.50
Lourds ....$8.00 à $8.25
Légers ....$7.25 à $7.50

L'ESSAI DES PRODUITS LAITIERS

L'attention aux plus petits détails, voilà le secret du succès. Cette vérité ressort très nettement d'un bulletin que vient de publier la division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'agriculture sous le titre de "L'essai du lait, de la crème et des sous-produits du lait au moyen du procédé Babcock", et écrit par M. J.-F. Singleton, inspecteur en chef des produits laitiers. M. Singleton nous dit en langage précis et clair tout ce qu'il y a à dire sur l'application pratique de l'essai, sur les soins que l'on doit prendre des parties dont se compose l'appareil, les mesures nécessaires, et les méthodes à employer. Les détails sur lesquels il insiste le plus sont naturellement la précision, la température. Dans son introduction, le Commissaire de l'industrie laitière déclare qu'il n'y a rien d'absolument nouveau dans ce bulletin, mais les idées sont présentées avec une telle clarté, et les procédés sont si bien expliqués que cet opuscule devrait servir de manuel à tous ceux qui désirent se renseigner sur l'épreuve du lait et de la crème. Ce bulletin, qui porte le numéro 45 de la série de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération, est illustré d'un certain nombre de gravures qui en rehaussent encore la valeur. On peut l'obtenir gratuitement en s'adressant au bureau des Publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

SI VOUS VOULEZ DE BEAUX COQS

M. J.-Frs Bernard, de Saint-Claude, Man., donne avis aux amateurs de volailles qu'il a à vendre des coqs de race pure. Prix: une piastre et demie chacun. Qu'on se hâte à donner sa commande, car, à ce prix, ils s'enlèveront tôt. M. Bernard a des "Barred Plymouth Rock", des "Buff Orpington" et des "White Leghorn".

Un bulletin daté du 15 mai, et publié par le Ministère de l'agriculture du Manitoba, dit qu'aucune partie de la province n'a fait de demande de main d'oeuvre. Un correspondant dit: Les garçons les plus âgés font le travail des homems sur la ferme, ils ont abandonné l'école pour cela. Cet état de chose paraît être général. Les gages sont en moyenne de $40 par mois. On constate une tendance à augmenter le nombre de bestiaux et l'on déclare à peu près partout que l'on élèvera beaucoup plus de poules cette année à cause de l'intérêt créé dans cet élevage par les cercles de garçons et de filles. On prend un intérêt exceptionnel dans la fabrication du beurre. Au cours de la semaine terminée le 13 mars, la beurrerie Winnipegosis a reçu 106 bidons de crème venant des cultivateurs Ruthènes

SAINT-LAURENT ET VANNES

Nous avons eu dans ces derniers temps la faveur de visites fort agréables. Pour ne parler que des plus récentes, le R. P. Morice, o.m.i., l'historien bien connu, est venu nous prêcher le sermon de circonstance le jour de la Saint-Laurent. Ce Père était accompagné de l'excellent religieux que nous a paru le R. P. Marie-Antoine, curé de Saint-Léon. Le soir du même jour, M. Noël Bernier, directeur du **Manitoba**, donnait à la population masculine de la paroisse, une conférence sur les droits du français qui, espéronsle, portera des fruits, en même temps qu'il établissait chez nous une branche de l'Association d'Education du Manitoba.

Le lundi suivant, guidés par le si hospitalier Père Péran, notre dévoué curé, et par M. Bertrand, desservant de Vannes, les RR. PP. Morice et Marie-Antoine se rendaient à la dernière place et y passaient la journée du mardi, assistant le matin aux funérailles de Louis Desjarlais, pionnier métis que le toujours si regretté Mgr Langevin honorait de son amitié.

Cette circonstance permettait aux deux visiteurs de voir une bonne partie des paroissiens, et de les entendre exposer leur situation actuelle. Vannes, que, par une bizarrerie très gênante, les autorités postales appellent Abbéville, est un nouveau centre encore susceptible de grands développements. La terre y est excellente, en partie couverte de petits trembles et autres arbustes qu'un coup de hache suffit généralement à mettre à bas, et agrémentée par ci par là de prairies qui donnent un foin souvent des plus abondants. Vannes-Abbéville compte déjà au moins 120 familles de langue française. Il y a pourtant là encore plusieurs "homesteads" à prendre, sans compter des terres à acheter à des prix des plus avantageux—$10 l'acre et au-dessus.

Avis à ceux qui se trouvent à l'étroit sur leur propre ferme, ou qui voudraient acquérir à prix très raisonnable pour leurs enfants des propriétés qui, avec un peu de travail, ne pourront manquer de les mettre à l'aise. En s'adressant au R. P. Péran, o.m.i., Saint-Laurent, Manitoba, ils obtiendront à ce sujet tous les renseignements désirables. Ce dernier pourra aussi les renseigner sur les terres à prendre dans sa propre localité.

Un dernier détail. S'il y avait parmi nos lecteurs un forgeron en quête d'une bonne place, il ne pourrait mieux faire que d'aller au plus tôt s'acheter près de l'église un terrain suffisant pour y bâtir boutique et maison de résidence. Les fermiers lui promettent d'avance plus d'ouvrage qu'il n'en pourra faire. Qu'il s'adresse également dans le but au R. P. Péran, o.m.i.

Cote du Grain

MARDI SOIR, LE 22 AOUT

BLE.	Déchargé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	"Smutty"
No. 1 Nord	158 1/8	149 1/8		148 1/8	146 5/8
" 2 Nord	156 1/8	147 1/8		146 1/8	144 5/8
" 3 Nord	152 5/8	145 1/8		141 1/8	137 5/8
" 4 Nord	145 1/8	140 1/8		136 1/8	132 5/8
" 5 Nord	139 5/8	131 1/8			
" 6 Nord	127 1/8	124 1/8			
Fourrage	122 1/8	118 1/8			
AVOINE					
2 C. W.	50 3/4		47 1/4		
3 C. W.	50		46 1/2		
Extra 1 four.	50		46 1/2		
No. 1 fourrage	49 1/4		46 1/2		
No. 2 fourrage	49		45 3/4		
Rejeté	[illegible]				
ORGE					
No. 3	80		75		
No. 4	76		71		
Rejeté	70		65		
Fourrage	70		65		
LIN					
1 N. W. C.	196 1/2				
2 C. W.	193 1/2				
3 C. W.	168 3/4				
Rejeté	168 3/4				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Octobre	153 1/8	50 1/4	198 3/4	81 1/2
Novembre				
Décembre	149 1/8	48 1/4	198 3/4	
Mai	153 3/4		198 1/2	

* Cote fournie par la N. Bawlf Grain Co. Ltd.

DANS L'OUEST

Cinq personnes se noient à Gimli

Gimli, Man., 17. — Cinq personnes parties en chaloupe pour aller à la cueillette des bleuets ont perdu la vie durant la tempête de eudi dernier. Un seul cadavre a été jusqu'ici retrouvé.

On ne fermera point les hôtels

Port-Arthur, Ont., 17. — Les quinze hôtels de notre ville ont demandé le renouvellement de leur permis. On sait que la prohibition deviendra en vigueur le 16 septembre prochain.

Magnifiques récoltes autour de Saskatoon

Saskatoon, Sask., 17. — On constate la présence de la rouille rouge et de la rouille noire en maints endroits, mais le rendement est tel que la récolte sera magnifique.

De la grêle à Morden

Morden, Man., 17. — Un violent orage électrique s'est abattu, hier soir, sur notre village. La grêle a ravagé plusieurs champs.

On retrouve sept cadavres

Fernie, Col.-Brit., 17. — On vient de retrouver un autre cadavre à la mine Michel. C'est le septième.

Un enfant de six ans se noie

Prince-Albert, Sask., 17. — Ernest Krinks, enfant de six ans, a sauté dans la rivière pour nager. Quand on le repêcha, il était mort.

Ils s'empoisonnent avec du poisson

Prince-Rupert, Col.-Brit., 17. — Mme Sipes et ses trois enfants sont morts après avoir mangé du poisson que Mme Sipes avait récemment mis en conserve.

La récolte en Alberta

Calgary, Alta., 17. — On estime que le rendement du blé dans cette province sera de quarante millions de boisseaux. Il y a eu cette année plus de pertes par la grêle que durant les années passées.

La récolte du foin au Manitoba

Winnipeg, 17. — Selon les rapports des experts, la récolte du foin au Manitoba est cette année de beaucoup supérieure à celle des années précédentes.

L'élection de Churchill

Winnipeg, 18. — C'est le 20 octobre qu'aura lieu l'élection partielle de Churchill et Grand Rapids. La nomination des candidats se fera le 16 septembre.

Elle refuse de parler

Winnipeg, Man., 21. — Une fillette de 16 ans à qui l'on demande de rendre témoignage contre son père refuse absolument de dire un mot. Les officiers de la cour de police durent la transporter dans la boîte aux témoins. Elle refusa de prêter serment et toutes les menaces du magistrat pour lui faire ouvrir la bouche ont été vaines. Elle est en prison.

Contre Kelly

Winnipeg, 21. — La cour d'appel vient de se prononcer sur le cas Kelly. Les juges Richards et Haggart se sont prononcés en faveur d'un second procès. La cause Kelly ira donc en cour suprême.

On arrête les Esquimaux qui assassinèrent des missionnaires oblats

Winnipeg, 21. — L'on apprend d'Ottawa que la police montée a mis le grappin sur les Esquimaux qui assassinèrent les pères oblats Leroux et Rouvier en novembre 1915. Le courrier apportera d'autres détails.

On complètera le capitol moyennant la somme de $3,128,018.61

Winnipeg, 21. — La compagnie J. McDiarmid demande $3,128,018.611 pour compléter l'édifice du parlement commencé par Kelly.

Trois députés coupables

Regina, Sask., 21. — Le président de l'assemblée législative et trois députés, Pierce, Cawthorpe et Moore, ont été trouvé coupables par la commission d'enquête composée des juges Elwood et Brown.

EN PROVINCE

SAINT-LOUIS

Qu'il est doux et rempli de délicatesse le coeur de Celui qui donne à la jeunesse la plus délicieuse et la plus charmante des choses: Les vacances.

Qui exprimera tout ce que dit ce mot aux coeurs remplis d'enthousiasme et d'ardeur. La liberté pour deux mois!... Repos complet d'étude... joies de famille qui sont si douces à savourer. Aussi quel plaisir de voir toutes ces jeunes figures épanouies au sortir des classes, la perspective des beaux jours qui les attendent fait naître des sourires enchanteurs. Hélas! trop vite elles s'écoulent, ces heures bénies... A peine les avons-nous vues que déjà elles ne sont plus. Oh! comme nous voudrions les éterniser ces heureux moments.

• • •

Juillet et août ont amené de nombreux touristes dans nos parages. Mme L.-P. Larrivée, de Somerset, accompagnée de Mlle Bélanger, de Transcona, soeur du toujours regretté curé de Selkirk, passèrent quelques jours à la 'Villa de la Bienvenu'. Ce furent des jours remplis de douceurs que ceux-là passés à évoquer des souvenirs de jadis, de quinze et vingt ans; on a vécu ces jours lointains dans leur suavité; ces souvenirs, comme un parfum, embaument la mémoire et laissent à l'âme un je ne sais quoi qui lui fait continuer la route avec une nouvelle élasticité, un nouveau courage. Revenez encore, chères dames; votre présence fait goûter les charmes si doux et si chers de l'amitié chrétienne.

• • •

Par un beau dimanche midi, deux autos venant de Saint-Norbert s'arrêtèrent à Saint-Louis. Les familles A. Delorme et J. Campeau étaient les joyeux voyageurs du jour. Charmés sans doute par l'apparence de paix et de tranquillité du petit village, ils passèrent la journée à la "Villa de la Bienvenue".

Quelle agréable journée que celle-là. Bien profondément elle s'est gravée dans nos souvenirs qui sont l'âme de la vie. Espérons que ces chers visiteurs gardent une douce souvenance de leur excursion un peu mouvementée vers la plage de Winnipeg. Puisse ces amis venir à nouveau nous causer d'agréables surprises.

• • •

De passage au cottage "Ouishud-worry", M. et Mme Capitaine H, Walters et quelques amis. Nos braves défenseurs de la Patrie quittant le beau Canada sous peu, ne purent s'empêcher de venir revoir le petit coin de terre qui avait été témoin des plus heureux jours de leur vie.

• • •

M. Célestin Champagne et Mlle Maria Champagne, de Saint-Norbert, sont venus passer un "weekend" à Saint-Louis. Les quasi-naufragés gardent-ils un bon souvenir de la petite Netley et aiment-ils les excursions chez les Indiens et les explorations forcées?

• • •

Mme Patenaude et son fils Ludovic, de Winnipeg, et Mme Grant, d'Elie, étaient en visite à la "Villa de la Bienvenue" ces derniers temps. Nous espérons que ces dames gardent une joyeuse mémoire des isolés de Saint-Louis.

• • •

MM. Roméo et Ulysse Payment sont venus passer trois semaines chez leur tante, Mme Guilbert. Les jeunes de Saint-Louis les ont trouvés tout à fait de leur goût et les invitent dès maintenant à revenir l'été prochain. Il ne faut pas oublier de dire que ces messieurs sont de véritables "cowboys". Ils montent maintenant les chevaux les plus fougueux. Bravo! les jeunes d'Elie!

• • •

Mlles Annette Pambrun, de Saint-Pierre, Lina Lavoie, de la Seigneurie, M. C. Champagne, E. E.D., ont passé la semaine dernière à Saint-Louis. Que d'excursions... Que de courses à cheval! Que de joyeux moments passés en canot... Ces réunions d'amis font trêve à la monotonie et mettent de doux rayons de soleil dans la vie d'un chacun.

Comme je le disais plus haut, les vacances, avec toutes leurs joies, se sont trop vite écoulées... Déjà il faut reprendre la route de l'Alma Mater. Si la perspective des jours de congé faisait naître de délicieux sourires, la rentrée des classes est, pour la majorité, une joie nouvelle. Les maîtresses aimantes et dévouées qui attendent leurs chères élèves savent mettre la teinte rosée dans le cadre du devoir que l'on aime malgré tout.

Les vacances de 1916 laissent, pour certaines personnes, des souvenirs inoubliables. Ce furent des heures bénies trop rapidement vécues. Quelques amis de l'Ouest furent-ils présents que la joie aurait été dans son plein épanouissement. Espérons pour les vacances prochaines; en attendant bon succès à tous les étudiants.

Fauvette.

JEANNE D'ARC

Comme notre localité n'a pas encore figuré dans les colonnes de la **Liberté,** je vais aujourd'hui en dire quelques mots. Nous avons le bonheur de vivre sur le bord du beau lac Manitoba, qui nous offre beaucoup d'agrément en été et de l'argent en hiver par la pêche. Quelques-uns ont essayé de semer du blé, de l'orge et de l'avoine et ont très bien réussi. Il y a encore plusieurs bonnes terres à prendre dans les alentours. Nous avons maintenant à notre service un bateau à gazoline qui fait l'achat de la crème et autres produits pour la compagnie Armstrong.

Nous attendions la semaine dernière par ce même bateau M. le curé Desmarais, de Toutes Aides, et comme le bateau a eu un retard nous n'avons pas eu de messe. C'est très regrettable, car notre bon curé a toujours fait l'impossible pour venir nous visiter.

Nous sommes maintenant formés en une paroisse qui porte le nom de Jeanne d'Arc, nom qui répond au désir de notre très regretté Mgr Langevin. Il y a des syndics, qui sont MM. Etienne St-Germain, Jacques Neault et Narcisse Cayer.

Nous sommes à construire une nouvelle école qui sera finie pour l'ouverture des classes.

• • •

Etaient de passage ici la semaine dernière: M. Villeneuve, du Collège d'Agriculture. Il nous a fortement intéressé et nous a recommandé de produire du fromage.

Fleur inconue.

LETELLIER

Aujourd'hui était le dernier dimanche de vacances pour Mlles Marie et Antoinette Desautels. Elles doivent partir le 22 de ce mois pour le couvent de Saint-Norbert. Elles ont passé l'après-midi chez M. Joseph Parent. Après le souper elles firent une promenade en automobile en compagnie de Mlles Marie-Anna et Melina Parent, MM. Aimé Parent et Euclide Desautels. M. Aimé Parent conduisait l'auto. Beaucoup de plaisir.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs études.

• • •

Mme Jacques Parent, en compagnie de ses deux enfants, Florentine et Ambroise, est partie pour Montréal. Elle ira voir son fils Henri qui est au noviciat des RR. PP. Jésuites. Il doit prononcer ses premiers voeux à la fin de ce mois.

• • •

Mlle Flora Breton est en promenade chez son oncle, M. St-Vincent, de Saint-Jean-Baptiste.

• • •

Mlle Antoinette Jutras est revenue samedi soir d'une promenade chez son frère, M. Norbert Jutras, de Saint-Boniface.

• • •

Les soldats de Letellier qui se trouvaient à divers camps sont revenus pour travailler aux battages.

• • •

M. Charles Perron est parti dernièrement pour faire les battages dans l'Ouest. M. Basil Lavallée doit y aller bientôt avec son moulin.

• • •

Le docteur Leclair est parti mradi dernier pour aller se soigner d'une maladie de la gorge au sanitorium de Ninette. Nous espérons qu'il se remettra promptement de sa maladie.

• • •

A peu près une quinzaine de Canadiens de la Province de Québec sont arrivés la semaine dernière pour faire les battages.

• • •

Les écoles de Letellier et de Saint-Pie doivent commencer leurs classes le 21 de ce mois. M. Defoy, notre vicaire a exhorté les parents à envoyer leurs enfants à l'école, car ils doivent continuer d'enseigner le français. Nous sommes chez nous. Que les Anglais nous fichent la paix. Nous avons autant le droit d'avoir du français que de l'anglais.

• • •

Les battages sont commencés depuis la semaine dernière, et le grain en général est mieux qu'on le pensait. La moyenne est de quinze à vingt minots de l'acre. Nous nous attendions d'avoir seulement cinq ou six minots de l'acre.

Le Héros.

QUELQUES PRETRES "DONNEURS DE SANG"

L'abbé Marme et le soldat Briand

Lettre de M. l'abbé Bourrel, curé de Liausson et infirmier militaire:

Il y a quelques semaines, arrivait à l'hôpital de Creil le soldat Briand. C'était, comme on lui disait plaisamment à la salle d'opérations, "un vrai voleur aux Allemands". N'était-il pas, en effet, un trésor de mitraille? N'en avait-il pas sur lui une splendide collection? Le brave s'était dévoué sans compter, et son caporal a déclaré: "C'était bien un miracle qu'il soit debout après tant d'héroïques actions."

A son arrivée, Briand avait la jambe gauche fracturée, d'une façon horrible, et, en plusieurs endroits, labourée profondément par des éclats d'obus; son pied droit, près de la cheville, était aussi percé de part en part; c'était une loque sans énergie.

Mais bientôt, au contact de l'infirmier de salle, comme des autres malades devenus vite ses amis, l'énergie revint. Et d'ailleurs, le mieux était réel, les majors referaient un peu la pauvre loque.

Sauver la vie d'abord, puis le membre s'il est possible, telle est la ligne de conduite de nos majors aussi dévoués que consciencieux.

Mais les jours, les semaines s'écoulent, et, malgré tous les soins, malgré toute la science, le pauvre héros, ranimé un instant par la visite de sa chère femme, va en s'affaiblissant. Tous les pansements font découvrir de nouveaux foyers d'infection: débris de pantalon, de verre, de capote que les éclats d'obus entraînent avec eux.

Le jeudi 8 avril (1915) et le lendemain, l'état du blessé devient inquiétant. Le samedi, l'infirmier, qui aime et soigne ses malades comme un frère, s'alarme: les majors déclarent l'amputation nécessaire, le pauvre blessé s'y résout bien vite, il souffre tant!

L'opération a lieu le dimanche matin dans des conditions excellentes. Mais la faiblesse de l'amputé gagne à tout instant. Le mercredi matin 14 avril, le malade est si bas que le major désespère, et le brave infirmier aussi. Les docteurs, toutefois, voient encore une chance, une seule... et peut-être... la transfusion. L'infirmier, l'abbé Marme, que les élèves du collège catholique de Cette aiment tant, de dire aussitôt:

—Monsieur, le major, je le puis.

Le major ne veut pas. Les majors se refusent à priver le service d'un infirmier qu'ils ne sont pas les seuls à apprécier.

A l'admiration de toute âme française s'offre alors un véritable duel de dévouement. Le docteur confie à l'infirmier-major, un caporal-prêtre, de lui trouver quelqu'un qui veuille se dévouer. Le caporal s'offre aussitôt. Et alors? Alors l'infirmier-major fait valoir qu'il peut, après la transfusion, continuer très bien son service, qu'il est prêt à se dévouer pour sauver un camarade, un père de famille. L'infirmier fait valoir ses droits indiscutables à ce dernier acte de charité à l'égard des blessés qu'il soigne de tout son coeur sans trêve ni repos. Duel sublime... Le major hésite, les deux prêtres insistent, tout le monde attend L'infirmier l'emporte. Mercredi soir 14 avril, vers 3 heures, couché côte à côte sur les tables d'opération avec le pauvre blessé, le plus malade de sa salle, donc le plus gâté, l'abbé Marme donne généreusement son sang pour ce soldat qu'il désire conserver à sa famille et à la France.

Hélas! la faiblesse du pauvre Briand est trop grande, il ne peut s'assimiler ce sang généreux, plus généreusement donné encore. Le lendemain, presque à la même heure, à peine Mme Briand, à qui cette prolongation de vie a permis d'arriver, a-t-elle déposé sur le front aimé un baiser d'adieu, que le héros s'endort pieusement pour aller là-haut recueillir la couronne des braves. Et de là-haut, sans doute, il laisse tomber avec sa protection quelques brindilles de laurier sur le cher infirmier, qui à tout prix voulait encore le retenir ici-bas.

Son Em. le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, écrivait à l'abbé Marme, quelques jours après:

Mon cher Ami,

Vous pensez bien que je m'étais associé déjà aux éloges si mérités qui vous ont été décernés par vos chefs militaires et spécialement par M. le général commandant de la deuxième armée, M. de Castelnau. L'acte généreux que vous avez accompli en donnant de votre sang tout ce qui paraissait nécessaire au chirurgien pour rendre possible la guérison d'un blessé est de ceux qui suscitent partout un mouvement d'admiration. Les témoins de votre sacrifice n'ont peut-être pas tous senti comme vous-même, comme vos confrères prêtres, l'honneur que vous aviez de reproduire ainsi sensiblement quelque chose de ce que Notre-Seigneur a fait une fois pour nous sur le Calvaire et renouvelé chaque matin, quand nous célébrons la messe. C'est, mon ami, à cette école mystique que, sans vous en rendre compte, vous avez appris **cet échange du sang** qu'il vous a été donné de réaliser et qui vous a mérité l'étonnement et la vive sympathie de vos camarades de l'armée.

Je vous remercie, mon ami, comme je remercie tous vos confrères de l'Hérault, qui rivalisent avec vous d'ardeur, de dévouement et d'endurance; je vous remercie de faire honneur ainsi à votre diocèse et de préparer avec tous les prêtres de France mobilisés et employés aux armées la seule réponse qu'il faudra faire aux sectaires, aujourd'hui mornes et soumis, et qui se promettent de célébrer nos méfaits militaires et politiques d'une voix retentissante: "Montrez, Messieurs, vos états de service. Où étiez-vous quand on se battait ou quand, près du front, on soignait les blessés, exposé à l'être soi-même? Quand avez-vous été cités à l'ordre de vos régiments et de l'armée?"

Votre citation, mon ami, celles de vos confrères déjà venues ou à venir, sont pour nous un sujet d'orgueil légitime, et notre modeste **Semaine** sera fière de la publier.

Croyez, mon cher Marme, à mon paternel attachement et à mon respect en Notre-Seigneur.

† Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier.

Voici le texte de la citation de l'abbé Marme à l'ordre du jour de l'armée du 25 avril 1915 (**Journal Officiel,** 20 mai 1915):

Marme (Léopold), infirmier à l'hôpital d'évacuation No 16:

Fait preuve depuis le début de la campagne de la plus intelligente initiative et du plus absolu dévouement. A demandé avec insistance d'être choisi comme "donneur" de sang au cours d'une transfusion qui seule pouvait sauver un blessé de la salle dont il avait la garde.

M. l'abbé Bourdoncle et le soldat Beau

Au matin du 23 février (1915), arrive à l'hôpital de Creil le soldat eau, du ...e d'infanterie de Châteauroux; un obus, à Poperinghe, lui avait emporté l'index de la main droite et... la jambe gauche; une double hémorragie fort abondante avait suivi: il ne lui restait plus que quelques heures à vivre.

Les majors ne voient aucun moyen de le sauver, ou plutôt il y en aurait un, mais héroïque, la transfusion du sang. Or, s'il est des héros, et par milliers, dans l'armée française, il semble qu'ils doivent leur sang à la défense de la patrie pour laquelle le soldat Beau vient de perdre un membre, et le moyen de la défendre encore.

Mais Beau est père de famille et il laisse femme et enfant.

Un soldat infirmier qui écoute, grave, la déclaration des majors, a vite fait de prendre sa décision: l'héroïque charité, lui semble-t-il, ne peut entrer en conflit avec le devoir patriotique: il offre son sang à transfuser au pauvre blessé. Les majors qui entendent la généreuse proposition de l'infirmier ont devant eux un robuste Aveyronnais; ils le félicitent de son beau geste, mais ne lui laissent pas ignorer le danger qui en résultera pour lui.

—Je m'abandonne à la Providence, répondit notre infirmier.

Ecoutons l'abbé Bourdoncle raconter lui-même à sa famille ses impressions pendant qu'il donnait si généreusement son sang:

"Je suivis l'opération, dit-il, sans trop d'émotion, mais avec un peu de souffrance. Je savais le danger que je courais: si, par malheur, un caillot de sang s'était formé et avait pénétré dans mon artère, c'en était fait de moi; vous ne m'auriez plus revu. Mais je me suis abandonné entre les mains de la Providence. Elle a permis que tout aille à souhait. Le blessé était sauvé, il est revenu petit à petit à la vie, l'hémorragie n'est plus à craindre; au bout d'une semaine, il était hors de danger, et tous les jours il mange une bonne côtelette.

"Ce n'a pas été sans souffrance pour moi; j'ai passé une nuit dans des douleurs cuisantes, car l'artère ayant été sectionnée et ligaturée par ses deux bouts, le sang devait se frayer d'autres issues à travers les veines; mais, petit à petit, la circulation s'est rétablie, la plaie s'est refermée, et deux semaines après me voilà à peu près remis. Je suis on ne peut plus satisfait de voir que mon sacrifice n'a pas été inutile."

Et il raconte ça, le bon abbé Bourdoncle, simplement, naturellement, tout heureux seulement, vous le voyez, d'avoir exposé sa vie pour sauver celle d'un soldat français père de famille.

Car le soldat Beau, natif de l'Indre, âgé de trente-deux ans, est marié et père d'un petit garçon de dix-sept mois. Sa femme est venue le voir, la semaine dernière, et vous jugez de sa joie et des remerciements qu'elle a exprimés lorsqu'elle a connu l'acte d'héroïsme qui lui valait de pouvoir encore embrasser son mari...

On nous dit que l'abbé Bourdoncle a été cité à l'ordre du jour: je doute que toutes les récompenses qui pourront lui être décernées dans la suite vaillent pour son âme de prêtre et de Français la satisfaction qu'il éprouve aujourd'hui en songeant que, grâce à lui, il n'y aura pas d'orphelin au foyer de son nouveau frère, le soldat Beau, du 90e d'infanterie.

Du **Journal Officiel** (28 mars 1915), parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée du 3 mars 1915:

Bourdoncle (Joseph-Basile), soldat à la 16e section d'infirmiers militaires, infirmier à l'hôpital d'évacuation No 16:

Consciencieux et zélé en tout temps, s'est spontanément offert, le 23 février 1915, pour fournir le sang nécessaire à une transfusion effectuée sur un blessé arrivé à l'hôpital d'évacuation, exsangue et dans un tel état de faiblesse générale que la survie obtenue est manifestement due à son généreux dévouement.

C'est à Creil même que les deux prêtres infirmiers, MM. Marme et Bourdoncle, ont reçu la croix de guerre des mains du commandant de dragons Jobert. Voici en quels termes la **Semaine de l'Oise,** journal radical-socialiste de Creil, raconte cette émouvante cérémonie:

Le samedi 19 juin, nous avons assisté, à Creil, à une émouvante cérémonie.

A 9 heures du matin, une compagnie d'infanterie et les militaires chargés du service des ambulances avaient été convoqués sur la place Albert-Dugué, en face l'église, pour être présents à la remise des croix de guerre qui avaient été précédemment accordées à deux militaires cités à l'ordre du jour de l'armée pour leur belle conduite.

A 9 heures précises, M. le commandant de dragons Jobert, escorté de M. le capitaine Bontoux, arrive sur la place et passe la revue des troupes qui sont sous les armes.

Les tambours battent "aux champs". Au nom du président de la République, M. le commandant Jobert remet la croix de guerre:

1o A M. l'abbé Marme, préfet des études du collège catholique de Montpellier.

2o A M. l'abbé Bourdoncle, vicaire à Marcillac (Aveyron), tous deux ambulanciers à l'hôpital militaire de Creil. MM. les abbés Marme et Bourdoncle ont généreusement offert et donné leur sang pour faire la transfusion à deux militaires blessés qui se trouvaient à l'hôpital de Creil.

Une petite fille de Creil, la jeune Pauline Rodwick, s'avance et offre une gerbe de fleurs aux nouveaux médaillés.

Les tambours battent "aux champs", la troupe rentre dans ses casernements; la foule, fortement impressionnée, se retire, non cependant sans aller serrer la main de ces braves qui ont fait si généreusement le sacrifice de leur sang pour sauver leurs semblables.

Nous n'avons pas voulu laisser passer cet événement, si simple en apparence, si impressionnant en réalité, sans adresser à ces braves soldats et à ces courageux aumôniers nos sincères et chaudes félicitations.

M. l'abbé Ballouard

Dans une ambulance où se trouve comme infirmier M. l'abbé Toussaint Ballouard, aumônier des Soeurs de la Croix, de Tréguier, un malade se trouvait en danger de mort par suite de la perte presque totale de son sang.

Les médecins ne virent d'autre moyen de le sauver que de lui infuser du sang puisé dans les veines d'un homme bien portant. Ils demandèrent des volontaires; il s'en présenta deux. Le premier était un étudiant de l'Université catholique de Louvain; l'autre, M. l'abbé Ballouard. L'étudiant relevait de maladie, ce fut le prêtre qui fut choisi, et, grâce à son dévouement, le malade est maintenant sauvé.

L'opération de la transfusion du sang n'est pas extrêmement douloureuse, à ce qu'il paraît, mais elle produit chez celui qui donne son sang une impression d'angoisse mortelle et une faiblesse qui dure assez longtemps. Ainsi, M. l'abbé Ballouard a dû garder le lit pendant plusieurs jours, ses forces étant anéanties. Il est aujourd'hui sur pied, plus vaillant que jamais, avec la joie d'avoir sauvé la vie à un brave défenseur de la France.

C'est ainsi que nos prêtres se vengent des calomnies de ceux qu'offusque la supériorité de leur vertu.

Cet acte de dévouement a valu à M. l'abbé Ballouard la citation suivante à l'ordre du jour No 56 de la 10e région, signée par le général Vautier:

Le général porte à la connaissance des troupes l'acte de dévouement accompli le 22 décembre 1914, à l'hôpital complémentaire No 2 de Saint-Lô, par le caporal Ballouard, de la 10me section d'infirmiers, qui s'est volontairement offert comme "donneur" dans une transfusion de sang jugée comme le seul moyen à tenter pour essayer de sauver un de ses malades, et a contracté du fait de cette opération une maladie grave.

M. l'abbé Pujol

D'une lettre adressée à Mgr Germain, archevêque de Toulouse, par M. l'abbé M..., aumônier militaire au XVIIe Corps:

... J'éprouve un vif plaisir à vous raconter l'acte de dévouement d'un de vos bons prêtres de Toulouse: l'abbé Pujol, vicaire à Saint-Sernin.

A l'ambulance où il est infirmier arrivait hier, dans la soirée, un "grand blessé" dans un état de faiblesse provoqué par une abondante hémorragie tel que, pour le sauver, le chirurgien jugea indispensable la transfusion du sang.

Préoccupé, le major se présente dans un groupe d'infirmiers; un prêtre était là. Comme se parlant à lui-même, car il ne veut imposer ce sacrifice à personne, le médecin laisse cependant voir ses craintes, ses espérances:

—Si on pouvait opérer la transfusion du sang, je le "sauverais".

Pendant ce temps, tous, les larmes aux yeux, car au même moment les Allemands sont en train d'arroser d'obus asphyxiants les environs de l'ambulance, distraits, ne portent que peu d'attention aux paroles du major. Mais l'abbé Pujol, qui a bien entendu, s'approche du docteur et, spontanément:

—Si vous parlez sérieusement, lui dit-il, je suis là.

Et il en fut ainsi fait. Une transfusion d'une durée de huit minutes fut donc décidée et pratiquée sur-le-champ, et au bout de cet espace de temps:

—Monsieur le major, je n'éprouve ni faiblesse, ni maux de tête, ni vertige, si vous avez encore besoin de sang, vous pouvez continuer.

Et sur cette insistance on prolonge la transfusion jusqu'à douze minutes.

Je crois, Monseigneur, que tout commentaire affaiblirait la sublimité de cette simplicité dans la bonté et le dévouement. **Tous ceux qui ont assisté à l'opération étaient heureux d'avoir, pour expliquer les larmes dont leurs yeux étaient remplis, le motif des obus asphyxiants qui tombaient à**

(Suite à la page 6)

QUELQUES PRETRES DONNENT LEUR SANG

(Suite de la page 5)

moins de cent mètres de la salle d'opération.

M. l'abbé Adrien Pruvost

Un de nos prêtres, infirmier à la ...e ambulance du 1er corps d'armée, rentrait de permission le jeudi 21 octobre (1915).

Il aperçoit, dans la salle dont il est chargé, un blessé qui avait perdu beaucoup de sang. Le médecin-chef cherchait des yeux un homme de dévouement. Notre infirmier s'offre spontanément: quelques minutes après, on lui ouvrait l'artère radiale, et son sang généreux ramenait la vigueur dans le corps épuisé de son pauvre camarade.

On félicite le jeune héros, on veut le proposer pour la croix de guerre; mais lui, modestement, se contente de dire:

—J'ai fait mon devoir de soldat et de prêtre.

M. l'abbé Adrien Pruvost, vicaire de Lillers, permettra au moins à ses confrères du diocèse d'Arras d'applaudir à son geste.

Les abbé Perrochain et Godard

A l'hôpital No 9 de Fontenay-le-Comte, le chirurgien en chef, M. Chastenet, se voyait obligé d'amputer le bras à un blessé menacé de gangrène, Léonisse Midey, âgé de trente et un ans. Mais ce blessé était tellement fatigué que le docteur ne vit de salut pour lui que dans la transfusion d'un sang plus généreux. Deux infirmiers et un autre blessé s'offrirent à donner le leur. Le chirurgien opta pour l'un des infirmiers, l'abbé Perrochain, missionnaire diocésain de Luçon.

L'opération a merveilleusement réussi.

A l'hôpital mixte de Caen venait d'être amputé d'une cuisse et trépané un soldat blessé, âgé de quarante-deux ans, père de sept enfants. Sa faiblesse était telle à la suite de ces opérations que le chirurgien, M. Auvray, jugea nécessaire pour le sauver, de pratiquer la transfusion du sang. Un prêtre, M. l'abbé Godard, ancien vicaire d'une paroisse de Caen, depuis curé aux environs, et qui soigne avec un grand dévouement les blessés, s'offrit spontanément pour donner son sang. Il supporta avec un beau courage l'opération. Le blessé va beaucoup mieux et paraît tout à fait hors de danger. Le généreux prêtre recouvre peu à peu ses forces, heureux d'avoir pu, par son sacrifice, sauver la vie d'un combattant.

L'abbé Perrochain a été cité à l'ordre du jour en ces termes (déc. 1915):

Perrochain, soldat infirmier à l'hôpital No 9, à Fontenay-le-Comte:

Infirmier héroïque, qui n'a pas hésité à se prêter à l'opération délicate de la transfusion du sang sur un malade de l'hôpital. L'opération a très heureusement réussi.

M. l'abbé Juhen et le soldat Louis Dubois

Le soldat Dubois, Louis, du IIIe de ligne, était en traitement à l'hôpital mixte du Creusot, pour une fracture de la jambe gauche, nécessitant, de façon urgente, l'amputation. Mais cette amputation était considérée comme impossible en raison de l'état de faiblesse du blessé, qui avait perdu une quantité de sang si considérable que cela seul constituait déjà pour lui un danger de mort. Un unique espoir demeurait: la transfusion du sang.

M. l'abbé Juhen, curé de Jambles, près de Chalon-sur-Saône, et mobilisé comem infirmier dans notre ville, offrit courageusement son sang pour sauver le malheureux agonisant.

La dangereuse et difficile opération eut lieu la semaine dernière avec un plein succès, et trois jours après, le blessé put subir l'amputation de la jambe broyée.

Quant à M. l'abbé Juhen, il dut s'arrêter pendant quarante-huit heures, car, en plus de la faiblesse occasionnée par la douloureuse intervention suportée par lui avec un admirable courage, un peu d'infection s'était déclarée. Aujourd'hui, tout danger a disparu pour lui, et le prêtre soldat a voulu reprendre ses occupations d'infirmier.

Dans les provinces envahies

Les Allemands traitent en esclaves les populations françaises du nord.—Leurs troupes se livrent à d'odieuses violences.—Documents révélateurs.

Il y a deux mois environ, une rumeur indignée franchissait les barrages des fronts adverses et se répandait parmi les réfugiés des pays envahis. Elle venait des départements du Nord occupés par la soldatesque ennemie et elle apportait la nouvelle de ses inqualifiables exactions.

Vers la fin d'avril dernier, les autorités militaires allemandes avaient brusquement imaginé d'arracher à leurs familles 25,000 de nos compatriotes pour les obliger, loin de là, à des travaux agricoles.

A Roubaix, à Tourcoing, surtout à Lille, cette évacuation brutale s'exerça sans merci. Jeunes filles de seize à vingt ans, jeunes femmes, hommes, valides ou malades jusqu'à cinquante-cinq ans, tous étaient pris, séparés les uns des autres, comme des bêtes de troupeau, et transportés dans l'Aisne et les Ardennes pour y travailler la terre au profit des Boches.

A demi révélés par la presse, qui hésitait à les croire véritables, ces faits demeuraient enveloppés de mystère. Le gouvernement français ordonna le silence et prescrivit une enquête difficile, mais nécessaire, dans les pays envahis. Elle fera l'objet, on le sait, d'un Livre jaune spécial. En attendant voici les faits qui se sont passés à Lille, en avril 1916:

La réquisition

Le chef des soudards de qui dépendait le sort de ces malheureuses populations, le général von Groeveditz, avait fait afficher pendant la semaine sainte une proclamation. Il se plaignait hypocritement que les Lillois soient restés sourds à ses appels quand il demandait de la main-d'oeuvre; il déplorait d'être obligé de "réquisitionner" cette main-d'oeuvre et, changeant brusquement de ton, il annonçait l'évacuation **par ordre,** en ajoutant avec une froide insistance que, la mesure étant **irrévocable,** ce qu'il y avait de mieux à faire était de rester calme et obéissant.

En voici, d'ailleurs, le texte intégral:

Proclamation du commandant militaire allemand de Lille

L'attitude de l'Angleterre rend de plus en plus difficile le ravitaillement de la population.

Pour atténuer la misère, l'autorité allemande a demandé récemment des volontaires pour aller travailler à la campagne. Cette offre n'a pas eu le succès attendu.

En conséquence, les habitants seront évacués par ordre et transportés à la campagne. Les évacués seront envoyés à l'intérieur du territoire occupé de la France, loin derrière le front, où ils seront occupés dans l'agriculture et nullement à des travaux militaires.

Par cette mesure, l'occasion leur sera donnée de mieux pourvoir à leur subsistance.

En cas de nécessité, le ravitaillement pourra se faire par les dépôts allemands.

Chaque évacué pourra emporter avec lui 30 kilogrammes de bagages (ustensiles de ménage, vêtements, etc...) qu'on fera bien de préparer dès maintenant.

J'ordonne donc: Personne ne pourra, jusqu'à nouvelle ordre, changer de domicile. Personne non plus s'absenter de son domicile légal déclaré, de 9 heures du soir à 6 heures du matin (heure allemande) pour tant qu'il ne soit pas en possession d'un permis en règle.

Comme il s'agit d'une mesure irrévocable, il est de l'intérêt de la population même de rester calme et obéissante.

Lille, avril 1916.

Le Commandant.

La terreur à Lille

Ce fut la terreur. Dans chaque famille, une angoisse étreignit tous les coeurs. Qui ces brutes allaient-elles choisir? Sur lequel des êtres chers allait se fixer leur caprice de sabreurs? ?Et vers quel inconnu s'en allaient disparaître les infortunées victimes de leur choix?

Par un raffinement, où se révèle chez les hauts militaires allemands un goût sadique de tortureur, l'opération sinistre commença la nuit du samedi saint, trois heures après minuit.

Pourquoi? Pourraient-ils le dire?

Des maisons avaient été choisies par le commandant d'étape et elles étaient marquées d'une affiche ainsi conçue:

AVIS
(Texte français)

Tous les habitants de la maison, à l'exception des enfants au-dessous de 14 ans et de leurs mères, ainsi qu'à l'exception des vieillards, doivent se préparer pour être transportés dans une heure et demie.

Un officier décidera définitivement quelles personnes seront conduites dans les camps de réunion. Dans ce but, tous les habitants de la maison doivent se réunir devant leur habitation: en cas de mauvais temps, il est permis de rester dans le couloir. La porte de la maison devra rester ouverte. Toute réclamation sera inutile. Aucun habitant de la maison, même ceux qui ne seront pas transportés, ne pourra quitter la maison avant 8 heures du matin (heure allemande).

Chaque personne aura droit à 30 kilogrammes de bagages; s'il y aura un excédent de poids, tous les bagages de cette personne seront refusés sans égards. Les colis devront être faits séparément pour chaque personne et munis d'une adresse lisiblement écrite et solidement fixée. L'adresse devra porter le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité.

Il est tout à fait nécessaire de se munir dans son propre intérêt d'ustensiles pour boire et manger, ainsi que d'une couverture de laine, de bonnes chaussures et de linge. Chaque personne devra porter sur elle sa carte d'identité. Quiconque essaiera de se soustraire au transport sera impitoyablement puni.

Etappen-Kommandatur.

Angoisse dans la nuit

Des rues entières avaient ainsi toutes leurs maisons condamnées, comme cela s'était passé dans l'Orient barbare, il y a des siècles, pour le massacre des Innocents.

C'est la nuit. Dans la maison marquée pour l'attentat nul ne dort. Lumières éteintes, serrés les uns contre les autres, ces malheureux, rassemblés peut-être pour la dernière fois, écoutent avec angoisse se rapprocher la patrouille.

La rue a été barrée par des cordons de troupes: des mitrailleuses sont braquées à chacune de ses extérmités. Un colonel dirige ce valeureux assaut. Les soldats pénètrent dans la maison; ils font ranger la famille dans la plus grande pièce; un officier passe et désigne à son gré, d'un geste rapide, les personnes qui vont partir.

Celui-ci... celle-là!

"On a pris, écrit un témoin, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles dans tous les milieux. On enleva des jeunes filles à partir de seize ans, des femmes et des hommes jusqu'à cinquante-cinq ans. Ces malheureux, après un répit de vingt minutes à une heure, étaient emmenés en attendant leur départ dans un local de concentration, église ou école, où ils étaient parqués en troupeaux, les femmes publiques mêlées aux jeunes filles honnêtes."

Ecoutez cet autre témoignage rapporté par le **Temps:**

"Antoine D... et sa soeur, vingt-deux ans, furent emmenés; à grand'peine on laissa le jeune frère, qui n'a que quatorze ans; et la grand'mère, malade de douleur et d'effroi, dut être administrée de suite; on laissa enfin revenir la jeune fille; mais ici un vieillard, là deux infirmes, ne purent obtenir de garder la fille qui était leur seul soutien. Et partout ils ricanaient, ajoutant la vexation mesquine à l'odieux. Ainsi on laisse à Mme X... le libre choix entre ses deux bonnes; elle donne la faveur à la plus ancienne. "Bien, lui répond-on, alors c'est celle-là que nous prenons." La jeune Mlle Z.. qui sort de la typhoïde et d'une bronchite, voit le sous-officier qui emmenait sa bonne s'approcher d'elle: "Quelle triste besogne on nous fait faire. — Plus que triste, monsieur, on pourrait dire barbare. — Voilà un mot bien dur, vous n'avez pas peur que je vous vende?" Et, de fait, le traître la dénonce. On lui donne sept minutes et on l'emmène tête nue, en chaussons, à la recherche du colonel qui préside à cette noble bataille et qui la condamne aussitôt à partir, malgré l'avis du docteur. Et ce n'est qu'à son énergie inlassable et à la pitié d'un moins féroce que les autres qu'elle obtient, à cinq heures du soir, d'être relâchée après une journée d'un véritable calvaire."

Comme des esclaves

Ces enlèvements se prolongèrent à Lille pendant une semaine, suspendus seulement — ce fut la seule atténuation consentie par l'envahisseur — le jour de Pâques. "La ville est complètement dans la douleur, voilà notre semaine de Pâques, écrit un témoin. Personne n'a dormi pendant huit jours, se disant toujours: "Sera-ce pour cette nuit?" A 3 heures du matin, on entendait les patrouilles. Et un autre demande: "Que reste-t-il de plus à exiger de nous, si ce n'est de nous vendre sur les places publiques des villes allemandes?"

En effet, parqués dans le premier hangar venu, les malheureux évoquaient implacablement le souvenir tragique des anciens marchés d'esclaves. On les conduisait à la gare en troupeau, pêle-mêle, et, par une ironie qui méritera vengeance, ils s'en allaient musique en tête. On les transportait dant les départements envahis de l'Aisne et des Ardennes où ils furent tout d'abord et contrairement à la vérité, présentés à leurs compatriotes par les autorités allemandes comme des travailleurs volontaires. Non seulement ils furent contraits à l'exécution de travaux agricoles, mais nombre de femmes durent faire la cuisine et la lessive des soldats et remplacer les ordonnances des officiers.

Ces départs ont été souvent empreints de la plus émouvante beauté. Des témoins ont raconté que des groupes entiers partaient tête haute, criant: "Vive la France!" et chantaient la "Marseillaise". Des mères, auxquelles on arrachait leurs enfants, restaient droites et sans larmes, très dignes malgré leur affreuse pâleur. Et les jeunes filles s'en allaient, dans un silence grace, escortées par un soldat baïonnette au canon jusqu'à ce qu'elles aient perdu de vue leurs parents, obligés, **par ordre,** de rester chez eux.

Deux protestations

Quand ils furent témoins de ces faits, le maire de Lille, M. Delesalle, et l'évêque, Mgr Charost, adressèrent l'un et l'autre aux autorités allemandes des protestations d'une éloquente énergige, tions d'une éloquente énergie, ritables réquisitoires.

Voici d'abord celle du maire:

"Monsieur le gouverneur,

"Retenu chez moi par la convalescence, j'apprends avec une indicible émotion une nouvelle que je veux encore me refuser à croire. L'on me dit que l'autorité allemande aurait l'intention d'évacuer sur une partie du territoire occupé une notable partie de notre population. Après les déclarations officielles que vous avez affichées sur les murs, que la guerre n'était pas faite aux civils, que les droits, les biens et la liberté de la population leur seraient garantis à la seule condition qu'elle se maintienne dans le calme, je n'aurais jamais pu croire qu'une pareille mesure pût être en usage S'il devait en être ainsi, je me permettrais, comme premier magistrat de notre cité, d'adresser la plus énergique protestation contre ce que je considérerais comme une violation absolue du droit des gens universellement reconnu.

"Détruire et briser les familles, arracher par milliers de leurs foyers des citoyens paisibles, les forcer à abandonner leurs biens sans protection, serait un acte de nature à soulever la réprobation générale.

"Nos soldats, comme les vôtres, font vaillamment leur devoir, mais toutes les conventions internationales s'accordent à laisser la population civile en dehors de cet effroyable conflit.

"Je veux donc espérer, Excellence, que pareille éventualité ne se produira pas."

Voici maintenant celle de Mgr Charost:

Au général von Groeveditz.

"Monsieur le général,

"Il est de mon devoir de vous signaler qu'un état d'esprit frémissant se manifeste dans la population.

"Les enlèvements nombreux de femmes et de jeunes filles, des transferts d'hommes et de jeunes gens, d'enfants même, sont effectués dans la région de Tourcoing et Roubaix sans procédure ni cause judiciaire.

"Les malheureux ont été dirigés sur des localités inconnues. Des mesures aussi extrêmes, et sur une plus grande échelle, sont projetées pour Lille. Vous ne serez point étonné, monsieur le général que j'intervienne auprès de vous au nom de la mission religieuse qui m'a été confiée. Elle m'implique la charge de défendre respectueusement, mais fortement, le droit international que le droit de la guerre ne peut jamais enfeindre et la moralité éternelle que rien ne peut suspendre. Elle me fait un devoir de protéger les faibles et les désarmés qui sont ma famille à moi et dont les charges et les douleurs sont les miennes.

"Vous êtes père, vous savez qu'il n'est pas de droit plus respectable et plus saint dans l'ordre humain que celui de la famille. Pour tout chrétien, l'inviolabilité de Dieu qui l'a instituée est en elle. Les officiers allemands qui logent depuis longtemps dans nos habitations savent combien l'esprit de famille tient à nos fibres les plus intimes dans la région du Nord et fait chez nous la douceur de la vie.

"Aussi, disloquer la famille, en arrachant des adolescents, des jeunes filles à leur foyer, ce n'est plus la guerre, c'est pour nous la torture et la pire des tortures, la torture morale indéfinie. L'infraction au droit familial se doublerait d'une infraction aux exigences les plus délicates de la moralité. Celle-ci est exposée à des dangers dont la vue seule révolte tout homme honnête du fait de la promiscuité qui accompagne fatalement des enlèvements en masse, mêlant les sexes ou tout au moins des personnes de valeur morale très inégale. Des jeunes filles d'une vie irréprochable, n'ayant commis d'autre délit que celui d'aller chercher du pain ou quelques pommes de terre pour nourrir une nombreuse famille, ayant au surplus purgé la peine légère que leur avait valu cette contravention, ont été enlevées. Leurs mères, qui avaient veillé de si près sur elles, et qui n'avaient que cette unique joie de les garder près d'elles, dans l'absence du père et des grands fils, partis ou tués à la guerre, sont seules maintenant. Elles portent ici et là leur désespoir et leur angoisse. Je dis ce que j'ai vu et entendu. Je sais que vous êtes étranger à ces rigueurs, vous êtes naturellement porté à l'équité, c'est pourquoi je prends la confiance de m'adresser à vous; je vous prie de vouloir bien faire remettre d'urgence au haut commandement militaire allemand cette lettre d'un évêque, dont il se représentera facilement la tristesse profonde. Nous avons beaucoup souffert depuis vingt mois, mais aucun coup ne serait comparable à celui-ci, il serait de plus aussi immérité que cruel et produirait dans toute la France une impression ineffaçable. Je ne puis croire qu'il nous sera porté. J'ai foi en la conscience humaine et je garde l'espoir que les jeunes gens et les eunes filles appartenant à d'honnêtes familles et redemandés par elles leur seront rendus et que le sentiment de la justice et de l'honneur prévaudra sur toute considération inférieure."

Les aveux allemands

Ces faits sont attestés par des témoignages irrécusables et par les deux proclamations allemandes affichées à Lille. Le gouvernement allemand en a lui-même reconnu, sinon les détails, du moins l'essentier. A une protestation française transmise par l'ambassade d'Espagne, le ministre allemand des affaires étrangères a répondu sans contester le fait de l'enlèvement en vue du travail forcé, mais en déclarant, pour le justifier, que les personnes en question "sont employées aux travaux de récolte, au profit des provinces occupées, pour procurer des vivres à leurs habitants qui, d'autre façon, mourraient de faim à la suite de la politique pratiquée contre l'Allemagne par la France et l'Angleterre."

Dès qu'il eut connaissance des faits, le gouvernement de la République prit l'ambassade d'Espagne à Berlin de vouloir bien protester à Berlin contre ces agissements.

Jamais protestation ne fut mieux fondée. Les faits sont bien établis et l'essentiel en est reconnu par le gouvernement allemand. Le droit sur lequel se fonde la protestation n'est pos moins certain. Aucune disposition de la convention de la Haye du 18 octobre 1907 sur les lois et coutumes de la guerre sur terre, n'autorise un tel transport de civils en vue du travail forcé.

Ni les usages établis entre les nations civilisées, ni les lois de l'humanité, ni les exigences de la conscience publique ne sont compatibles avec l'enlèvement de travailleurs auquel il a été procédé dans les villes du Nord. Le gouvernement allemand reconnaissait luimême qu'un belligérant n'a pas le droit de contraindre au travail les civils ennemis lorsque, le 22 mars 1916, il demandait au gouvernement français de donner des ordres "à tous les commandants de camps d'internement au sujet de l'emploi forcé à des travaux"; la déclaration qu'il demandait fut faite à plusieurs reprises. Le principe invoqué par lui à l'égard des internés civils s'applique, à plus forte raison, aux habitants du territoire occupé.

Ce travail forcé, que ne justifie aucun précédent, est un véritable retour à l'esclavage.

Ce que l'Allemagne a promis de ne pas faire vis-à-vis des peuplades africaines, elle l'a fait vis-à-vis des habitants de Lille.

Vains arguments

L'Allemagne a tenté de justifier ces agissements en les présentant comme un contre-partie de l'attitude de l'Angleterre, qui rendait de plus en plus difficile le ravitaillement de la population. Cette justification est inadmissible. En droit, les mesures navales prises par les Alliés contre le commerce et le ravitaillement de leur ennemi sont des actes réguliers de guerre contre lesquels leur adversaire ne peut élever aucun grief. En fait l'autorité allemande n'a jamais pris souci de la population, dont la guerre lui livrait l'administration provisoire: le ravitaillement des habitants en aliments introduits du dehors est assuré aux frais du gouvernement français et par les soins du comité hispano-américain; les produits du sol des pays occupés ont été, comme les matières premières et l'outillage industriel, réquisitionnés et envoyés en Allemagne; quand, donc l'Allemagne contraint les Lillois au travail agricole, on est autorisé à penser que ce n'est pas dans leur intérêt, mais dans celui de sa propre alimentation.

Les protestations françaises sont restées sans effet. Il était donc nécessaire qu'une enquête rigoureuse vînt établir la matérialité du crime et que le monde entier en fût fait juge. C'est ce qu'a décidé le gouvernement français.

LE FOULAGE DE L'ETOFFE

Les vieux nous parlent encore des longues soirées occupées au foulage de **l'étoffe du pays.**

On creusait un tronc d'arbre en forme d'auge. On y mettait l'étoffe ou flanelle humide et on frappait dessus en cadence avec de longues verges en s'accompagnant de chansons appropriées.

Une de ces chansons commençait par ces mots:

Je le mène bien, je le mène droit,
Je le mène bien mon beau **dévidoit**
Oh! si mon papa le savait:
Com' je le mène bien mon **dévidoit**
etc., etc.

Pendant qu'une escouade travaillait, les autres chantaient. On se séparait en se donnant rendez-vous à un autre endroit.

J.-C. St-Amant.

"L'Avenir."



RESOLUTION ADOPTEE A UNE REUNION REGULIERE DE L'EXECUTIF DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Le Département d'Instruction Publique de cette province vient de décréter que désormais l'enseignement dans les écoles primaires et l'école normale ne se donnera que dans la langue anglaise et qu'il n'y aura plus d'instituteurs bilingues.

Il est évident que le but poursuivi par le gouvernement n'est pas seulement l'enseignement de l'anglais mais aussi l'étranglement du français sur les lèvres de nos instituteurs et de nos enfants.

Nous proclamons de nouveau les sentiments de notre attachement inaltérable à la langue française, et nous protestons contre ces nouvelles tyrannies qui constituent une proscription de notre langue et une violation de droits garantis par la constitution et les lois du pays.

Notre race a le droit de conserver l'héritage de gloire et de tradition que porte la langue de nos aïeux.

Dans le calme de l'esprit et la fermeté du coeur nous descendons dans l'arène où la survivance de notre race est l'enjeu. Nous lutterons pour notre existence nationale, armés de courage et de constance. Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour transmettre à nos descendants le doux parler de France, avec le noble idéal qu'il comporte.

Nous croyons que le seul fondement solide sur lequel puisse reposer la Confédération est le respect des droits des minorités. L'unité nationale ne saurait être édifiée sur l'écrasement des faibles au profit des plus forts.

Des mesures violentes, commme celles qui viennent d'être prises au Manitoba, ne peuvent que paralyser les énergies, comprimer les qualités distinctives de la minorité et nuire par là même, au progrès de notre commune patrie.

Nous en appelons à tous les défenseurs de l'ordre et de la justice pour promouvoir l'harmonie qui doit régner au pays.

VOIX DES TRANCHEES

"C'est avec une indignation des plus profondes et une révolte du pur sang français qui coule en mes veines que je lus ce numéro de la **Liberté** qui me faisait constater l'ignoble conduite du "clan Norris" et l'odieuse, la vile et félone action qui fatalement sous peu de jours allait se consommer.

"Mais c'est avec une vive satisfaction qui me donne une vive lueur d'espoir et de confiance pour l'avenir que j'ai vu la noble, l'énergique et loyale conduite tenue par MM. Talbot et Dumas, etc., en la critique circonstance.

"Malheureusement, ici, je ne puis qu'être le témoin et encore lointain, des phases de la grande lutte qui va se livrer, qui peut-être déjà se livre à l'heure présente.

"Hélas! dans les circonstances où je me trouve ici en France, c'est la seule compensation que j'aurai de suivre sans pouvoir y prendre part, la marche de la lutte qui ne pourra que nous mener à la victoire, au triomphe du Droit et de la Justice... Avec le ferme espoir et la confiance inébranlable dans le courage et l'énergie des oppressés à lutter jusqu'à la dernière goutte de leur sang, s'il le faut, veuillez agréer, M. le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux...

Aimé Kern.

* * *

Le vaillant petit soldat Aimé Kern nous écrivait ces lignes de son lit d'hôpital, où l'a couché la mitraille allemande, juste à l'heure où la **Liberté** lui apprenait l'abolition de l'enseignement bilingue au Manitoba. Que sera-ce quand il apprendra que notre gouvernement a autant d'amour, sinon plus, pour la langue des Boches qu'il combat que pour la belle langue de France?

TAS DE FARCEURS!

Demandé:—Pour débuter, le 15 août. **Un principal protestant** (homme préféré) pour le village de Bowsman, école de deux classes. Point de classiques d'école secondaire. Professionnel, seconde classe, ou mieux... Bowsman River, Man.

Professeur demandé. Moose Horn Bay. D. S. No 1609. **Protestant.** Diplôme professionnel, 2me ou 3me classe... Ashern, Man.

D. S. Purple Hill demande un **professeur protestant** ayant diplôme de seconde classe... Medora, Man.

On demande un **professeur protestant** pour le D. S. Clinton, No. 177... Chater, Man.

Le district scolaire St-Lawrence, No 646, demande un professeur, homme ou femme, **protestant** Clearwater, Man.

Pour le district scolaire No 1379 de Sylvan, on demande un professeur, féminin, **protestant**... Roseisle, Man.

Demandé:—Homme ou femme (**Protestant**) pour le D. S. Culross, No 185... Vista, Man.

District scolaire No 227 de Little Souris demande un professeur féminin **protestant** Hayfield, R. R. No. 1, Man.

Benito Consolidated School District No. 1, 408, requires the services of two teachers, one as a principal, holding a first class Manitoba certificate, to teach grades 9, 10, 11... **Must be protestant** Benito Con. School, Man.

* * *

Pourquoi un "professeur protestant??? Pourquoi un professeur qui doit être protestant? Diable! est-ce que nous n'avons pas au Manitoba des "non-sectarian schools"? Le **Free Press** ne cesse de l'affirmer. Est-ce que par hasard ce puits de science ferait erreur? Oui, nous nous le demandons, pourquoi des professeurs protestants plutôt que des catholiques? Un catholique et un juif sont-ils moins aptes à l'enseignement des mathématiques qu'un protestant? Un mioche apprendra-t-il moins rapidement à tracer des bâtons parce que la main qui le guide est celle d'un catholique? Distinguer dans un jardin scolaire une fève d'une citrouille ou d'un choux sera-t-il pour l'enfant chose plus difficile, plus pénible, parce que son professeur est catholique plutôt que protestant?

Le professeur devra être protestant. Et l'argent? N'aurait-il pas d'odeur, puisqu'on le reçoit aussi bien des catholiques que des protestants? Nous n'avons vu nulle part que les contribuables de Benito, Little Souris, etc., aient refusé d'encaisser les impôts payés par les contribuables catholiques de ces districts. Pourquoi auraient-ils le droit de dire aux instituteurs catholiques: "No Catholics Need Apply"?

Nos écoles sont neutres ou confessionelles. Si elles sont neutres, que tous puissent donc y enseigner, quelles que soient leurs croyances. S'il faut croire en Luther, ou en Calvin, pour y être admis à enseigner, qu'on nous le dise. Assez de cette comédie, assez de ce mensonge de la neutralité! Tas de farceurs et de Tartufes, dites-donc la vérité; avouez donc une fois qu'il n'y a pas de place dans vos écoles publiques pour des professeurs catholiques.

Mais que fait donc le **Free Press?** Il y a un mois que la **Northwest Review** lui a demandé d'expliquer le cas de ces "Public Schools Where "No Catholics Need Apply". Et toujours rien; rien, rien! Allons, un bon mouvement, messieurs de la **Free Press.** Quoi, seriez-vous dans l'embarras?

DANS LE MONDE

Pour faire respecter les droits américains

Tacoma, Washington, 16. — M. Charles Hughes, candidat républicain, a déclaré, ici, hier soir, dans un discours, qu'il ne reculerait pas devant la guerre pour faire respecter les droits des Américains à l'étranger.

La défense de Trieste

Paris, 16. — On rapporte que l'Allemagne se charge spécialement de la défense de Trieste et qu'elle y envoie des troupes entraînées pour cette besogne.

Les Teutons survolent le golfe de Riga

Berlin, 16. — Plusieurs aéroplanes allemands ont survolé les établissements militaires de Papenholm et de Labara dans le Golfe de Riga.

Partie de la Pologne autonome

Londres, 16. — Les Autrichiens ont décidé d'établir une forme de gouvernement autonome dans la partie de la Pologne qu'ils occupent. On va libérer et envoyer dans leurs foyers un grand nombre de Polonais internés.

Canonnade dans la région de Verdun

Paris, 16. — Il y a eu un violent bombardement, la nuit dernière, dans la région de Verdun, à Thiaumont, à Fleury, à Vaux et à Chapitre.

L'oeuvre du Japon

Paris, 16. — C'est le Japon qui fournit l'équipement complet des soldats de l'armée russe. La Corée fait aussi sa part en fabriquant des munitions de tous genres.

Cinq cents Belges ont été fusillés

Londres, 16. — On porte à 500 le nombre des Belges fusillés par les autorités militaires allemandes pour crime de trahison.

Le prix d'une neutralité

Buchareste, 16. — L'Epoca, journal important, annonce que l'Allemagne a offert des compensations territoriales à la Roumanie, auxx dépens de l'Autriche, à condition qu'elle reste neutre dans cette guerre.

La terre tremble en Italie

Londres, 15. — Un tremblement de terre s'est fait sentir à Ancone, Pesaro et Rimini. Il y a peu de dégâts, mais quelques personnes, croit-on, ont péri à Rimini.

Les Russes font 358,000 prisonniers

Petrograd, 16. — Le ministère de la guerre annonce auourd'hui que les troupes russes ont du 4 juin au 12 août fait plus de 358,000 prisonniers. Les Russes ont aussi capturé 405 canons, 1,326 mitrailleuses, 338 mines et lance-obus, 392 voitures remplies de poudre.

La clef de la Hongrie

Petrograd, 16. — Les troupes russes ont conquis l'une des plus importantes barrières des monts Carpathes, Jablonitza, et ont fait plus de 1,500 prisonniers.

L'offensive se poursuit

Petrograd, 17. — Les Russes ont conquis plusieurs positions sur les rives occidentales de la Zlota Lipa. Le général Ruzzky, le vainqueur de Lemberg, vient d'être nommé commandant en chef des troupes russes.

La bataille dure depuis le 1er août

Paris, 17. — Les troupes alliées sur le front de Salonique ont capturé la gare de chemin de fer de Doiran et quatre villages sur d'autres sections du front. Les Bulgares sont attaqués sur un front de pratiquement cent milles.

Capture d'une ligne entière

Londres, 17. — Les Français ont conquis les positions allemandes au nord de Maurepas, sur un front de trois milles, et fait un grand nombre de prisonniers.

Un défi à M. Wilson

Washington, 17. — Les compagnies de chemin de fer refusent, malgré les instances du président Wilson, d'accorder la journée de huit heures aux cheminots.

L'Autriche sans renforts

Cadore, 17. — L'Autriche se trouve dans l'impossibilité de porter secours à ses armées du Carso. Ses troupes sont engagées sur tous les fronts. On est ici fort frappé de l'état lamentable des prisonniers autrichiens.

Une autre ruée en perspective

Paris, 17. — Les troupes françaises reprendront leur ruée méthodique dès qu'elles auront enlevé certains obstacles sur le front de la Somme.

Les Teutons expulsés de Fleury

Paris, 18. — Les Français ont fait, la nuit dernière, de violentes attaques dans la région de Verdun. Après une lutte acharnée à Fleury, ils ont expulsé les Allemands de la partie de la ville qu'ils avaient capturée.

La 2me ligne est menacée

Paris, 18. — Les Alliés ont suffisamment conquis de terrain depuis le commencement de leur grande offensive, pour mettre en grand danger la deuxième ligne allemande. Cela donne la raison des furieuses contre-attaques des Boches dans la région de Pozières.

Des pertes inconnues jusqu'ici!

Londres, 18. — Erich Von Saltzman, critique militaire allemand, admet aujourd'hui, dans un article sur la bataille de la Somme, que "certains régiments sont revenus de la bataille, ayant éprouvé des pertes inconnues jusqu'ici depuis le commencement de la guerre."

Les Canadiens à l'attaque

Londres, 19. — On rapporte que les Canadiens qui ont récemment quitté Ypres ont pris une part à l'attaque d'hier avec les troupes australiennes et néo-zélandaises.

L'anniversaire de François-Joseph

Berlin, 19. — On a célébré, hier, dans les cercles diplomatiques, le 86me anniversaire de naissance de l'empereur François-Joseph.

Les Bulgares sont repoussés par les Serbes

Salonique, 19. — Une attaque des Bulgares contre les positions serbes dans le secteur de Moglenica a été repoussée. Les pertes bulgares sont très fortes.

La Roumanie se joindrait bientôt aux Alliés

Amsterdam, 22. — Des dépêches d'Allemagne démontrent que ce pays redoute la participation prochaine de la Roumanie au conflit actuel.

Les Russes menacent Kovel et Pinsk

Londres, 21. — On continue à se battre avec acharnement dans le secteur de Stokhod. Les Russes poussent de l'avant et menacent maintenant Kovel et le saillant allemand à Pinsk.

Contre les Bulgares

Paris, 21. — Les Alliés ont commencé une offensive générale sur tout le front de Salonique. Ils ont traversé la Struma et les Serbes ont conquis la première ligne des tranchées bulgares.

TRAVAUX DOMESTIQUES

Les paysans du Canada n'étaient pas riches en argent et en objets recherchés, mais ils acquéraient promptement le luxe du nécessaire; ils vivaient largement de leurs récoltes; ils se suffisaient en presque tout à eux-mêmes; ils étaient habiles à façonner le bois pour leurs outils, et ils fabriquaient leurs vêtements. Un des soins de Colbert avait été de faire passer au Canada des femmes sachant filer et tisser la laine; les soeurs de la congrégation de Mme Bourgeois, auxquelles le Canada doit tant de choses utiles, répandirent et popularisèrent cet apprentissage, et pendant le long hiver on fabriquait à la maison toutes les étoffes de la famille.

E. Rameau.

"La France aux Colonies."

LE METIER A TISSER

Ce métier, meuble suranné de nos jours, jouait jadis un grand rôle dans la vie domestique; il servait également à l'industrie de la laine et du lin. Chaque année, nos mères faisaient deux pièces, au moins, d'étoffe et de toile. "On n'encourageait pas les jeunes gens à se marier, à moins que la jeune fille ne pût tisser une paire de draps et que le jeune homme ne pût faire une paire de roues".

Mais ces travaux domestiques ne causaient aucun ennui; au contraire, ces deux industries fournissaient l'occasion de faire deux ou trois corvées, par exemple, pour le brayage du lin, le filage de la laine et le foulage de la flanelle. Dans toutes ces réunions, le plaisir est le même qu'aux noces: là domine la note gaie, avec ses historiettes, ses bons mots, ses joyeuses chansons, dont la mesure s'accorde parfaitement aux mouvements des bras des ouvriers.

Abbé A.-C. Dugas.

"Histoire de la paroisse de St-Liguori."

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour l'école Saint-Félix de Dunrea. Salaire de $500.

N. Bellavance, ptre.,
Secrétaire,
Casier 104. Dunrea, Man.

EN VOYAGE

M. J.-A.-W. Poisson, de la Cie Pathé, est parti pour un voyage d'affaires à New-York. Il sera absent une quinzaine de jours.

TOURNOI DE TENNIS

Deux magnifiques coupes ont déjà été données comme prix du tournoi de tennis qui aura lieu bientôt, au profit de l'Association d'Education. Ce sont MM. A.-J.-H. Dubuc et J.-A. Cusson qui se sont constitués les donateurs de ces deux coupes.

Nous publierons, la semaine prochaine, les conditions du concours.

• • •

Dimanche dernier, il y eut une joute de très grand intérêt sur les "courts" du Club de Tennis de Saint-Boniface. Deux champions du dernier tournoi tenu à Winnipeg étaient les hôtes du club. Ce sont Mme Bourque, qui détient le championnat des "Ladies' singles" et le Docteur Mason, champion des "Handicap B singles". L'un et l'autre firent équipe avec des membres du club et se livrèrent un rude "match" de trois parties, à la grande satisfaction d'une assistance nombreuse de personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg.

• • •

Dimanche prochain commenceront les joutes finales pour décider des championnats entre les membres du Club de Tennis de Saint-Boniface. Il y aura certainement des rencontres acharnées. Le public est cordialement invité à venir assister à ces joutes et la direction du club s'engage à fournir la meilleure accommodation possible aux visiteurs.

LE CONGRES DES CANADIENS-FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Noces d'argent sacerdotales

Ceux qui prédisent la mort du français dans l'Ouest n'ont certainement pas assisté au magnifique congrès que l'Association Canadienne Française et Catholique de la Saskatchewan a tenu, ces jours-ci, à Willow Bunch, au coeur même de la Saskatchewan.

Là se sont réunis toutes les sommités de la province tant civiles qu'ecclésiastiques de race française, pas moins de 50 prêtres et au delà de 200 délégués des différents centres canadiens-français de la province. La cérémonie d'ouverture qui consistait en une grand'messe solennelle, a été présidée par Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

Sa Grandeur a aussi fait le sermon de circonstance.

Dès l'après-midi de ce jour, tous les congressistes se sont mis résolument à l'oeuvre et parmi les questions que l'on a abordés l'une des plus importantes a été celle d'un plan d'organisation de comités professionnels qui travailleront efficacement, chacun dans sa sphère, aux intérêts les plus sacrés de la race française en Amérique, c'est-à-dire à la sauvegarde et même à l'expansion des traditions françaises.

Voici dans ses grandes lignes, le plan et les réformes qu'il comporte:

L'organisation comportera un comité légal, un comité médical, un comité d'éducation, un comité d'immigration, un comité de la presse, un comité agricole, et chacun de ces comités devront, tous les trois ans, présenter un rapport de ses travaux au comité central.

Or voici en quelques lignes le plan de travail de chaque comité spécial:

1o Comité légal—Donner l'interprétation des lois.

2o Présenter les amendements légaux jugés nécessaires au bureau central.

3o Présenter des utilités légales pour la société.

4o—Modifier, refondre au besoin la constitution de l'association.

2.—Comité médical

S'occuper activement, au moyen de causeries, de conférences, ou par correspondance dans le journal de l'éducation chez les nôtres au point de vue de l'hygiène.

1. Procurer des instituteurs bilingues. 2. Constater l'état des diverses écoles bilingues de la province. 3. Promouvoir l'idée de la fondation d'un collège. 4. Réclamer la nomination d'inspecteurs français. 5. Présenter de bons candidats.

4.—Comité d'immigration

Remplir les vides qui se font parmi les Canadiens-français et aussi pour multiplier le plus possible le nombre des nôtres dans la province.

4.—Comité de presse

1. Veiller avec soin à repousser les attaques portées contre notre langue, nos institutions, nos lois et notre religion. 2. Répondre à la propagande protestante, anti-religieuse et étrangère par la propagande catholique et française. 3. Se charger d'établir des bibliothèques dans tous les centres.

6.—Comité agricole

1. Instruire les centres français de la province des divers avantages que les gouvernements accordent aux fermiers, tant pour la ferme que l'élevage. 2. Obtenir du gouvernement qu'il nomme des conférenciers agricoles de langue française. 3. Voir s'il n'y aurait pas possibilité d'ériger une ferme expérimentale dans la province.

Afin de mettre la cohésion entre ces différents comités, il serait assurément judicieux de les rattacher à deux comités particuliers chargés l'un de tous les intérêts du nord de la province; l'autre de tous les intérêts du sud, mais bien entendu, tous sous le contrôle absolu du comité central de l'A.C.F.C.

Si nos compatriotes de la Saskatchewan savent faire converger leurs efforts communs à la réalisation du beau programme qu'ils viennent de se tracer, dans 25 ans les choses iront bien pour eux en Saskatchewan.

C'est au cours de ce congrès qu'on a célébré les noces d'argent sacerdotales du dévoué curé de Willow Bunch, M. l'abbé A. Lemieux. On lui a présenté une magnifique adresse.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Quelques heures au Collège, en vacances, quelles délices! On dirait que le sourire affable des Pères s'unit au sourire de la nature pour accaparer nos coeurs et nos âmes.

Jamais comme en cette matinée de l'Assomption 1916 je ne me suis senti épris de mon **Alma Mater.**

Un soleil plus radieux que de coutume, un vrai regard de la Vierge nous pénétrait jusqu'au fond de l'être et nous attirait au Collège. Là, le grand silence des corridors nous rappelait le règlement avec un attrait jésuitique, inaccoutumé et surprenant. Dans la chapelle une piété envahissante se mêlait au parfum des fleurs et au scintillement des cierges. Nombre de têtes d'**anciens** inclinés dans la méditation nous faisaient penser à notre dévotion... de plus tard. Les Pères surveillants étaient là et ne surveillaient pas. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, dans l'or de la chasuble et le rouge des servants disait à l'autel la messe de la Vierge. Et nos coeurs petit à petit faisaient eux aussi leur Assomption vers le Ciel, vers le Dieu que bientôt dans la communion, nous allions recevoir.

Décidément je suis plus impressionnable que ne le pense mon professeur, car j'étais littéralement abîmé dans l'amour de mon collège et je regrettais de ne voir là qu'une soixantaine d'élèves. Tout de même quelle joyeuse famille que soixante élèves pleins d'entrain. Il fallait le voir au réfectoire tout transformé pour la circonstance.

Le froissement des tentures se mariant à l'aurore des bouquets ainsi qu'au frissonnement des drapeaux venait agrémenter la causette de tout ce vieux et petit monde.

Ces heures si douces passent mais ne s'oublient pas, aussi bien voulons-nous les revivre chaque année. Et l'an prochain, j'en suis sûr, ce ne sera plus seulement soixante élèves, mais cent et audelà qui reviendront, à la suite de notre vénéré Archevêque et des anciens, prier la Vierge Marie et chanter à jamais ses gloires et ses faveurs.

Un élève.

DANS L'EST

Le duc de Connaught à Québec

Québec, 16. — Le duc de Connaught et sa suite sont arrivés ce matin du camp de Val Cartier. Le duc fera aujourd'hui l'inspection des troupes qui s'y trouvent.

Mort d'un centenaire

Woodstock, Ont., 16. —M. Maurice Egan, le premier catholique domicilié dans le comté d'Oxford, est décédé, ce matin, à l'âge de 102 ans. Il était natif d'Irlande.

Scandale municipal

Montréal, 16. — Encore un autre scandale municipal. Il s'agirait de perforateurs. Le maire Martin a publiquement menacé un haut fonctionnaire de le suspendre.

Service téléphonique désorganisé

Hamilton, Ont., 16. — Une explosion de dynamite, survenue dans une carrière près de Nelson, a mis hors de service 31 lignes téléphoniques entre Hamilton, Toronto, Brantford.

Indifférente à son sort

Montréal, 16. — Mollie Rabinovitch, jeune fille de 17 ans, a été arrêtée à la demande de son père qui l'accuse d'avoir volé $70 qu'il cachait dans son oreiller.

La jeune fille nie complètement le fait. Renfermée dans une cellule, elle a chanté tout l'avant-midi, indifférente à son sort.

Il se fait droguer puis filouter

Montréal, 16. — M. Bourrelier, de Butte City, Montana, a été drogué, soulagé d'une somme de $800 et d'une épingle ornée d'un diamant valant $500.

Victimes de leur imprudence

Toronto, 16. — Trouvant des explosifs, James Clark, gé de 13 ans, et sa soeur Marguerite, 10 ans, se sont amusés à en faire éclater un à coups de marteau. L'explosion qu'ils provoquèrent arracha un oeil à chacun des enfants, leur infligeant en outre de nombreuses blessures à la figure et au corps.

La taxe sur les amusements

Toronto, 16. — La taxe prélevée par le gouvernement provincial sur les lieux d'amusements sera, selon les indices, le double de la moyenne qu'on prévoyait en retirer. Ce revenu est mensuellement de plus de $50,000.

Retour de blessés

Montréal, 16. — Un groupe de soldats blessés est arrivé ici hier. Ce groupe contenait une douzaine de jeunes gens qu'on trouva en Angleterre trop jeunes pour servir dans l'armée.

Il faut augmenter la production

Ottawa, 16. — M. Flavelle, président de la commission impériale des munitions de guerre, se plaint que les congés donnés aux ouvriers dans les usines canadiennes, ont fort retardé la fabrication des munitions de guerre pour les Alliés.

Un impôt sur le nickel

Toronto, Ont., 16. — M. Ferguson, ministre dans le cabinet Hearst, a déclaré dans un discours, hier soir, que le gouvernement provincial allait imposer un impôt élevé sur le nickel.

Fidèle à ses engagements

Outrement, Qué., 17. — M. le maire Beaubien, d'Outremont, vient de donner à la ville pour le prolongement de ses rues des terrains valant $153,941. Il remplit là une promesse faite durant son élection.

M. Albert Sévigny s'est enrôlé

Québec, 17. — On apprend que la nouvelle de l'enrôlement de M. Albert Sévigny est officielle. Le député de Dorchester va suivre des cours au collège militaire de Kingston, puis prendra du service comme officier dans un régiment outre-mer.

La session s'ouvrira en octobre

Québec, 17. — On annonce officiellement que l'ouverture de la session provinciale aura lieu à la fin du mois d'octobre. Ce sera vers le 24 ou le 31.

Retour de MM. Landry et Belcourt

Ottawa, 18. — Un télégramme reçu ce matin à l'Association Canadienne-française d'Education annonce que le sénateur Landry débarquera à Québec auourd'hui. Le sénateur Belcourt l'accompagne.

Suicide à l'asile de Beauport

Québec, 18. — Une femme du nom de Ouellet, internée à l'asile de Beuaport, s'est donnée la mort, hier, en se pendant dans une pièce de l'asile.

Un nègre se noie à Montréal

Montréal, 19. — En se baignant en face de l'Entrepôt No 2, Peter Johnson, un nègre âgé de 28 ans, s'est noyé. Le corps n'a pas encore été repêché.

Tué par un boeuf

Saint-Tite, Qué., 19. — Un fermier d'ici âgé de 65 ans a été frappé d'un coup de corne par un boeuf en colère. Il est mort quelques heures plus tard.

Défaite conservatrice

Toronto, 21. — Pour la première fois depuis 27 ans, une division électorale de Toronto a envoyé un libéral à la législature ontarienne. M. H. Dewart, C.R., a été élu par une majorité de six cents voix.

SAINT-BONIFACE

La commission scolaire a engagé le Frère Frank Zirnheld, gradué de l'Université de Fribourg, Suisse, pour diriger le département d'éducation supérieure de l'Académie Provencher. Le nouveau professeur a eu seize ans d'expérience aux Etats-Unis.

• • •

Sir James Aikins et lady Aikins ont, lundi, fait la visite de l'hôpital de Saint-Boniface.

• • •

M. et Mme Joseph Valcourt, de Sainte-Rose du Lac, dont le mariage a eu lieu mardi dernier à Somerset, étaient ces jours derniers les hôtes de M. et Mme Théobald Hébert. Ils sont partis pour un voyage de noce dans l'est.

• • •

Nous apprenons avec joie que M. Edouard Guilbault, opéré la semaine dernière à Rochester, Ill., prend chaque jour du mieux. Une lettre de lundi apprenait à son fils M. V. Guilbault que M. Edouard Guilbault était assez bien pour recevoir les visiteurs. Mme Guilbault a accompagné M. Guilbault.

M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale, arrivera ces jours-ci à l'archevêché de Saint-Boniface.

• • •

Mgr Charlebois est arrivé hier soir à l'archevêché.

LES REDEMPTORISTES A STE-ANNE DES CHENES

La paroisse de Sainte-Anne des Chênes sera à l'avenir sous la direction des RR. PP. Rédemptoristes. Le R. P. J.-A. Trudel a été nommé curé.

LA SAINTE-CATHERINE

Dans le bon vieux temps, cette fête était célébrée dans presque toutes les maisons canadiennes. C'était un jour de grande liesse. Le travail était suspendu et le plaisir était partout à l'ordre du jour.

La ménagère passait sa journée à préparer le festin de rigueur. Dans toutes les familles c'était une fête à rendre des points aux noces de Gamache.

La soirée et la nuit entière étaient consacrées à la danse. Tout le monde sautait, les vieux comme les jeunes, au son du violon et de la clarinette.

Dans la maison du pauvre, où l'on en pouvait se payer le luxe d'un violonneux, on dansait "sur la gueule"; c'est-à-dire que la musique ressemblait un peu à celle de la danse de guerre des Indiens. Les danses du bon vieux temps étaient le cotillon, le "reel à deux", et le "reel à quatre", le menuet français, la jigue voleuse et la jigue frotteuse. Cette dernière était aussi tapageuse que les "clogs" des Américains. Le jour de la Sainte-Catherine on faisait de la tire dans toutes les familles, et le réveillon après le bal était d'une magnificence extraordinaire.

Les mariages, il y a soixante ans, étaient presque tous fixés pour la Sainte-Catherine.

Hector Berthelot.

"La Patrie, 1885."

ON DEMANDE

Deux maîtres ou maîtresses de deuxième certificat pour enseignement bilingue aux écoles "Nord Meridien" et "Fisher Branch". S'adresser à

Frs-Xavier Leroux,
Sec.-Trésorier,
Fisher Branch, Man.

